

LICENCE L1

SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

FORMATION INITIALE

- **DOMAINE Sciences humaines et sociales**
- **MENTION Sciences de l'éducation et de la formation**

Responsable Pédagogique : Nathalie Savard
Scolarité : Nathalie Génier-Rahmé

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026-2027
Édition de juillet 2026



UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE
UFR des Sciences de l'éducation,
sciences sociales et Staps

SOMMAIRE

I./ CADRE REGLEMENTAIRE DE LA LICENCE

1. Le référentiel de la Licence SHS, mention Sciences de l'Education et de la formation	3
• 1.1 - L'acquisition de compétences disciplinaires	
• 1.2 - L'acquisition de compétences préprofessionnelles	
• 1.3 - Les débouchés professionnels de la licence	
2. Les dispositions générales de la Licence	5
• 2.1 - Modalités de contrôle des connaissances et règles de progression dans le cursus	
➤ 2.1.1 - Règles générales	
➤ 2.1.2 - Ajournement avec autorisation à poursuivre (AJAP / profil conditionnel)	
➤ 2.1.3 - Redoublement	
• 2.2 - Contrôle de l'assiduité	
➤ 2.2.1 - Assiduité aux CM et TD	
➤ 2.2.2 - Absences et retards	
• 2.3 - Report de notes de 1 ^{ère} session	
• 2.4 - Lutte contre le plagiat	
• 2.5 - Régime spécial d'étude (RSE) – régime dérogatoire : modalités pédagogiques spéciales	
• 2.6 - Allègements de formation	
• 2.7 - La reconnaissance et la valorisation de l'engagement étudiant	
• 2.8 - Dispositifs d'accueil et d'intégration spécifiques à la mobilité internationale	
• 2.9 - Règles de la communication par mail	

II./ LA LICENCE SCIENCES DE L'EDUCATION A L'UPEC

3. Rentrée / Modalités d'inscription pédagogique	9
4. S'informer, suivre et vivre sa scolarité à l'UPEC	10
• 4.1: Le calendrier de la licence 2026/2027	
➤ 4.1.1 - Plannings des 1er et 2nd semestres	
• 4.2: S'informer pour suivre sa scolarité avec le service de la scolarité	
➤ 4.2.1 - Coordonnées et horaires d'accueil du service de la scolarité	
➤ 4.2.2 - Coordonnées du responsable pédagogique de la licence 1 ^{ère} année	
➤ 4.2.3 - Informations sur la scolarité : affichage mural, informations en ligne : plannings des cours, numéros des salles de cours.	
➤ 4.2.4 - Les examens	
➤ 4.2.5 - Proclamation des résultats des examens	
• 4.3: Vivre sa scolarité : Les services à la disposition des étudiants sur le site pyramide	
➤ 4.3.1 - La salle de documentation	
➤ 4.3.2 - La restauration	
➤ 4.3.3 - La salle informatique en libre-service	
➤ 4.3.4 - Salles accessibles pour l'étude	
• 4.4: Contacter les enseignants de la licence	
• 4.5: S'orienter à l'université Paris Est Créteil	
➤ 4.5.1 - Plan d'accès à l'université	
➤ 4.5.2 - Plan d'accès aux différents sites	
5. Le programme de la licence : UE et ECUE	
• Enseignements du semestre 1 (UE 1 à UE 3)	18
• Enseignements du semestre 2 (UE 4 à UE 6)	19
6. Contenus détaillés des enseignements	
• Semestre 1	20
• Semestre 2	36

I. / CADRE REGLEMENTAIRE DE LA LICENCE

1. REFERENTIEL DE LA LICENCE SHS, MENTION SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

Transdisciplinaire, la licence, mention Sciences de l'éducation, aborde les pratiques éducatives (mécanisme des apprentissages chez l'enfant et l'adulte, la psychologie du développement, les pratiques éducatives), les acteurs et les institutions du champ de l'éducation par une approche sociologique, psychologique, anthropologique et historique. Elle initie l'étudiant au processus de production des connaissances, aux principaux enjeux de la recherche et des méthodes scientifiques du champ éducatif et social. Elle prépare à la fois à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'études.

1.1 L'acquisition de compétences disciplinaires a pour objectif de

- Développer des connaissances sur le mécanisme des apprentissages chez l'enfant et l'adulte, la psychologie du développement, les pratiques éducatives, l'histoire et l'économie de l'éducation.
- Acquérir les fondements des théories éducatives à travers les principaux concepts permettant de décrire et d'analyser un fait éducatif dans ses dimensions philosophiques, psychologiques ou sociologiques.
- Croiser les points de vue des disciplines constitutives des sciences de l'éducation pour élaborer une problématique.
- Replacer un fait éducatif dans son contexte institutionnel, historique, politique, économique et culturel.
- Identifier et situer les acteurs d'un fait éducatif dans leurs interactions et vis à vis des enjeux de ces interactions.
- Mobiliser les données et les méthodes en Sciences Sociales à travers la Recherche Action pour éclairer une problématique d'éducation pour circonscrire et expliciter la nature de la problématique.
- Mettre en œuvre les outils et méthodes d'analyse adaptés pour traiter une problématique d'éducation ou d'enseignement
- Traiter les résultats par les méthodes quantitatives et qualitatives.
- Être apte à rédiger des textes à caractères scientifiques et un compte rendu d'observation.
- Réaliser un rapport complet et synthétique.
- Analyser des situations d'apprentissage en référence aux principales conceptions pédagogiques et aux contraintes des techniques de l'information et de la communication.
- Participer à l'élaboration d'un cahier des charges de formation.

1.2 A partir des compétences disciplinaires, la licence a aussi pour finalité de développer des compétences préprofessionnelles par des mises en situation dans le cadre d'un stage en établissement scolaire (école maternelle et élémentaire) et/ou au sein d'une structure éducative et sociale afin de

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives en développant des compétences transversales
- Être capable de prendre en compte les besoins sociaux en intervention éducative et réponses institutionnelles.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet collectif.
- Aider à l'élaboration d'un projet de formation ou d'insertion vers l'emploi.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

1.3 Les débouchés professionnels et les métiers de la licence SHS, mention Sciences de l'éducation

La licence SHS mention Sciences de l'éducation prépare aux métiers du secteur de l'éducation, de la formation, du travail social, de la médiation, de la culture, de l'aide spécialisée, de l'animation ou de l'éducation pour la santé.

Les débouchés

Masters en Sciences de l'éducation, en sciences sociales, de l'enseignement 1er ou 2nd degré.

Licences professionnelles : accompagnement social, métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socio-culturelle, formation compétences emplois.

Tous les concours de la Fonction Publique ouverts à Bac+3.

Les métiers accessibles

- les métiers de l'enseignement (professorat des écoles, conseiller principal d'éducation (CPE)...)
- les métiers de la formation (formateur d'adultes, concepteur de formation et de supports pédagogiques en entreprises ou centres de formation, responsable de la formation continue...)
- les métiers de l'éducation populaire (Responsable d'institutions de l'éducation populaire, animateur socioculturel, accompagnement éducatif...)
- les métiers de l'insertion et de l'intervention sociale (agent d'insertion dans une structure de l'économie sociale et solidaire, éducateur-trice en milieu ouvert, chef de projet...)

2. LES DISPOSITIONS GENERALES DE LA LICENCE

2.1 - Modalités de contrôle des connaissances et règles de progression dans le cursus

➤ 2.1.1 – Règles générales

Consulter le texte réglementaire sur ce lien du site de l'UPEC :

[Modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes en Licence - UPEC](#)

La licence est structurée en semestres et se compose d'Unités d'Enseignement (UE) elles-mêmes composées d'Eléments Constitutifs d'Unités d'Enseignements (ECUE).

Le contrôle des connaissances est organisé soit en contrôle continu soit en contrôle terminal.

Des évaluations ont lieu au cours de chaque semestre, sous différentes formes : Travaux Dirigés (TD), oraux, remise d'écrits... En fin de semestre des partiels peuvent venir clôturer les cours par des examens finaux où les étudiants ont le même examen. Une session de rattrapage est organisée à l'issue du second semestre.

Les notes se compensent entre les ECUE à l'intérieur des UE, entre les UE à l'intérieur d'un semestre et entre les semestres à l'intérieur d'une année. Le calcul de la compensation intervient au moment de la délibération finale lors des jurys qui se tiennent à l'issue de chaque semestre. Une compensation semestrielle a lieu entre les semestres 1 et 2.

Les UE et ECUE acquis en totalité sont capitalisés sans limitation de durée pour les réinscriptions ultérieures.

➤ 2.1.2 Ajournement avec autorisation à poursuivre (AJAP / profil conditionnel)

Dans le cas où l'étudiant n'obtiendrait pas la moyenne générale de 10 sur l'ensemble de l'année mais aurait validé l'un des deux semestres et aurait un semestre de retard avec une moyenne supérieure ou égale à 8/20, il aurait toutefois la possibilité de passer en année supérieure sous le statut d'**AJAP (Ajourné mais Autorisé à Poursuivre.)**

Il doit alors valider les matières éligibles du semestre non validé (se rapprocher de la scolarité). Pour cela, il a la possibilité de se présenter aux examens de première session en janvier et mai et/ou lors de la deuxième session en juin (session de rattrapage).

Le passage à l'année immédiatement supérieure avec au plus un semestre non validé est autorisé à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3ème année si semestre 1 ou 2 non validé).

Lorsque l'emploi du temps le permet, les AJAP qui le souhaitent peuvent assister aux enseignements qu'ils doivent repasser. Attention, il peut y avoir des chevauchements d'emploi du temps entre les années. Toutefois, ils n'ont pas obligation d'assiduité dans ces enseignements. Ceci leur permet de suivre prioritairement les cours de l'année supérieure.

Dans les enseignements manquants de l'année inférieure, ils doivent se présenter aux épreuves d'évaluation selon les mêmes modalités que le régime dérogatoire. Attention, il revient à l'étudiant de s'informer des dates des épreuves qu'il doit repasser, en suivant les informations sur la page scolarité en ligne de l'année inférieure ou en se renseignant auprès de la scolarité.

Le passage conditionnel entre la licence et la première année de master n'est pas autorisé.

➤ **2.1.3 - Redoublement**

Dans le cas où l'étudiant n'obtiendrait pas la moyenne générale de 10 sur l'ensemble de l'année, il doit alors valider les matières éligibles du ou des semestre non validés (se rapprocher de la scolarité). Pour cela, il a la possibilité de se présenter aux examens de première session en janvier et mai et/ou lors de la deuxième session en juin (session de rattrapage).

2.2 - Contrôle de l'assiduité au CM et TD

➤ **2.2.1 - Assiduité aux CM et TD**

L'assiduité aux travaux dirigés (TD) est obligatoire. Les étudiants doivent émarger sur une feuille de présence à chaque séance de TD.

L'assiduité aux travaux dirigés (TD) n'est pas obligatoire pour les étudiants bénéficiant d'un régime dérogatoire.

L'assiduité n'est pas contrôlée lors des cours magistraux ; cependant, Il est vivement recommandé à tous les étudiants de suivre les CM.

➤ **2.2.2 Absences et retards :**

Absences injustifiées :

Toute absence injustifiée (ABI) entraîne la défaillance (DEF) quel que soit le statut de l'étudiant L'ABI sera saisie au niveau de l'épreuve ; la moyenne ne sera donc pas calculée et remontera en DEF au niveau du semestre et de l'année. Dans ce cas, l'étudiant devra obligatoirement repasser l'épreuve à la session de rattrapage (session 2).

Absences justifiées et retard :

Sont reconnues comme des absences justifiées :

- o Toutes les convocations institutionnelles (judiciaire ou civile, pour cause d'examen, etc.),
- o toutes celles relevant des droits liés à l'état civil (congrés liés à la naissance, au décès, etc.),
- o les arrêts maladie avec certificats,
- o les rendez-vous médicaux et paramédicaux,
- o les situations indépendantes de votre volonté avec justificatif (incidents dans les transports en commun ou sur la route, urgence familiale...).

Les étudiants doivent arriver en cours et en TD à l'heure. Sont reconnus comme des retards abusifs ceux au-delà de 15 minutes après l'heure de début de l'enseignement.

La mention ABJ sera saisie au niveau de l'épreuve à la place d'une note dans les cas suivant :

- 3 absences justifiées = ABJ = 0
- 2 absences justifiées + 1 retard = ABJ = 0
- 1 absence justifiée + 3 retards = ABJ = 0
- 4 retards = ABJ = 0

2.3 - Report des notes de 1^{ère} session

Pour la deuxième session, l'étudiant choisit les ECUE éligibles (se rapprocher de la scolarité) auxquels il se représente et se voit attribuer la meilleure des deux notes obtenues (entre la 1^{ère} et la 2^{ème} session) pour le calcul définitif à l'issue de la deuxième session. La note de première session lui est automatiquement attribuée pour les ECUE auxquels il ne s'est pas représenté à la deuxième session.

2.4 - Lutte contre le plagiat

Le Code de la Propriété Intellectuelle (CPI) stipule que, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur (ou de ses ayants droits ou ayants cause) est illicite. Seule la citation est tolérée mais dûment référencée.

Plagier équivaut à recopier sans indiquer ses sources ou à paraphraser des propos sans en indiquer les références dans le corps du texte, en les faisant passer pour siens. Le plagiat est un vol intellectuel et une fraude à un examen universitaire (sanctionnée comme telle).

En cas de reproduction, il convient donc de citer le texte entre guillemets ; en cas de paraphrase, il faut indiquer à la fin du paragraphe la source de l'idée.

L'Université Paris-Est Créteil s'est dotée d'un logiciel anti-plagiat utilisable par le biais de sa plateforme EPREL.

Le plagiat peut donner lieu à une sanction et l'étudiant traduit devant la commission disciplinaire de l'université, présidée par un vice-président et composée d'enseignants, d'étudiants et de membres de l'administration, devant laquelle l'étudiant peut être défendu par un élu étudiant de son choix.

Après délibération de la commission, l'étudiant risque une sanction pouvant aller du zéro jusqu'à une interdiction d'examens ou une exclusion de l'université de quelques mois à plusieurs années.

Les cours des enseignants et thèses de doctorants diffusés sur le Net sont protégés par le Code de la Propriété Intellectuelle. Selon l'article L112-1 du Code de la Propriété Intellectuelle (CPI).

Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque (Article L 122-4 du CPI).

Des peines peuvent être également prononcées au civil et au pénal. En d'autres termes, l'étudiant est passible de dommages et intérêts (civil) et jusqu'à deux ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende (pénal).

2.5 – Régime Spécial d'Etude (RSE) - Régime dérogatoire :

Consulter le texte réglementaire :

[Modalités pédagogiques spéciales concernant les étudiants en situation particulière](#)

Ce régime spécial est en particulier réservé aux étudiants salariés (qui justifient d'une activité professionnelle d'au moins 10 heures par semaine en moyenne), aux étudiants chargés de famille, stagiaires, double-cursus, sportifs de haut niveau, artistes...).

Ces derniers pourront s'inscrire au régime dérogatoire, pour les enseignements auxquels ils ne peuvent pas assister.

Pour bénéficier du régime dérogatoire, une demande devra être effectuée **au plus tard trois semaines après le début des cours du semestre** selon les modalités précisées par la scolarité.

2.6 – Allègement de formation

Les étudiants peuvent bénéficier d'un allègement de formation en fonction des enseignements validés antérieurement dans une autre formation. Lorsque les étudiants bénéficient d'un allègement de formation la note de 10 leur est attribuée.

La demande, dûment justifiée, devra être déposée au service de la scolarité de l'UFR, **au plus tard trois semaines après le début des enseignements**.

2.7 – La reconnaissance et la valorisation de l'engagement étudiant :

Vous souhaitez valoriser votre engagement étudiant, consultez la procédure :

[La valorisation de l'engagement étudiant à l'UPEC](#)

2.8 – Dispositifs d'accueil et d'intégration spécifiques à la mobilité internationale

Etudiants en programmes d'échanges internationaux

Les étudiants originaires de pays européens qui suivent des cours pour un ou plusieurs semestres à l'UFR SESS-STAPS doivent prendre contact avec le service chargé des Relations Internationales à l'UFR SESS. Toutes les informations utiles sur ces programmes, (notamment les aides financières proposées...) peuvent être consultées sur la page web de l'université :

www.u-pec.fr

rubrique : UFR SESS-STAPS

rubrique : International.

Ces étudiants sont susceptibles de recevoir une évaluation spécifique. Pour cela, ils doivent pour chaque cours suivi, rencontrer le professeur responsable et convenir avec lui du mode d'évaluation. Ils peuvent aussi choisir de partager le même type d'évaluation que tous les étudiants. Dans ce cas, les mêmes critères leur seront appliqués.

De nombreuses opportunités à l'étranger sont également offertes aux étudiants pour :

- Partir en Europe avec le programme ERASMUS (auprès des universités partenaires de l'UFR SESS-STAPS)
- Découvrir les Etats-Unis avec le programme MICEFA
- Effectuer un stage dans le monde entier
- Acquérir une expérience professionnelle internationale dans le cadre d'un assistantat de langue.

Contact et informations à l'UFR SESS-STAPS :

Bureau 605 - 01 45 17 44 75

adresse mail : international-sess.staps@u-pec.fr

2.9 - Règles de la communication par mail

Communication par courrier électronique : règles de forme

Lorsque vous envoyez un mail, vous demandez une information, un renseignement à une *personne* par courrier électronique. **Il convient donc de respecter les règles de forme suivantes :**

« Bonjour Madame / Monsieur (*précisez le nom*),

Je souhaiterais s'il vous plait savoir (pourquoi j'écris)...

Pas d'abréviation, des majuscules pour débiter et de la ponctuation.

Bien cordialement,

Prénom + Nom + Groupe »

Avant envoi, vous veillerez à relire votre message pour éliminer les abréviations et les erreurs d'orthographe.

S'organiser pour une efficacité optimale : étudiant-délégué de groupe

Objectif : ne pas être « noyé » sous les mails...

-Choisir avec chaque délégué de groupe le jour d'envoi des mails ;

-Ecrire ses questions à son délégué de groupe – qui centralise toutes les demandes du groupe ;

-Le délégué écrit à l'enseignant ou à la scolarité (et met la responsable L1 – Nathalie Savard en copie) ;

-L'enseignant répond au délégué.

Communication aller : Etudiant > Délégué de groupe > Enseignant ou scolarité (+ Nathalie Savard)

Communication retour : Enseignant ou scolarité > Délégué de groupe > Etudiants

Toute information peut ainsi être utile à tout le groupe.

Pas de mails le week-end : disciplinons-nous et écrivons du lundi au samedi (12h).

Les urgences :

Les urgences, par définition, ne concernent pas les notes, les salles, les horaires, les adresses les lieux de cours...

Mais ce qui est vital, et relève de l'hébergement d'urgence, de la santé, des accidents de la vie, des faits de violence (...) :

- **Ecrire un mail mentionnant le caractère urgent, conjointement à M. Lacroix (directeur du département SESS), à M. Alix (directeur des études pour SESS) et Nathalie Savard (responsable de la L1).**

- **Prévenir Nathalie Savard**

Contacts utiles

Pour rappel :

- Tous les mails des interlocuteurs **enseignants et administratifs** de l'UPEC se composent ainsi : prenom.nom@u-pec.fr
- Tous les mails des interlocuteurs **étudiants** de l'UPEC se composent ainsi : prenom.nom@etu.u-pec.fr

Listes des contacts utiles :

Sébastien Lacroix (directeur du département SESS) : direction.departement-sess@u-pec.fr

Sébastien A. Alix (directeur des études du département SESS) : sebastien-akira.alix@u-pec.fr

Nathalie Savard (responsable de la L1 SESS) : nathalie.savard@u-pec.fr

II. / LA LICENCE SCIENCES DE L'EDUCATION A L'UPEC

3. RENTREE / MODALITES D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE

La réunion de rentrée obligatoire

se tiendra le mercredi 2 septembre 2026 à 10h
Faculté de Droit - Amphi A2
(Faculté de Droit 83-85, avenue du général de Gaulle à Créteil)
(Métro Créteil l'Echat ligne 8)

Reprise des cours

A partir du 9 septembre et selon emplois du temps mis en ligne :

Licence 1 Sciences de l'Éducation : informations scolarité - Sciences de l'éducation, sciences sociales et Staps (u-pec.fr)

L'inscription pédagogique

(Inscription dans le semestre, choix de groupe TD (parcours EE uniquement) et choix de langue entre « Anglais » et « Espagnol »)

s'effectuera à partir du mercredi 2 septembre à 14h
(en ligne via l'espace e- campus à l'adresse suivante :
<https://e-campus.u-pec.fr/upecnumerique/>)

Il y a 11 groupes au total en L1 :

- **Parcours Education et Enseignement** : groupes EE1 à EE9 (le nombre de places est limité dans chaque groupe).
- **Parcours CPE et Coordination éducative** : 1 groupe
- **Parcours Intervention sociale et éducative en direction de l'enfance et de la jeunesse** : 1 groupe

Les demandes d'inscription en régime dérogatoire se dérouleront **dès la reprise des cours** de chaque semestre et au plus tard 3 semaines après cette reprise.

Les délais sont de rigueur

4. S'INFORMER, SUIVRE ET VIVRE SA SCOLARITE

4.1 – Le calendrier de la licence 2026/2027

➤ 4.1.1- Plannings des 1^{er} et 2nd semestres : dates de congés, périodes d'examens.

PLANNING DU 1^{ER} SEMESTRE (Semestre 1)

Semaine 36	du lundi 31 août	au	samedi 05 septembre 2026
Semaine 37	du lundi 07 septembre	au	samedi 12 septembre 2026
Semaine 38	du lundi 14 septembre	au	samedi 19 septembre 2026
Semaine 39	du lundi 21 septembre	au	samedi 26 septembre 2026
Semaine 40	du lundi 28 septembre	au	samedi 03 octobre 2026
Semaine 41	du lundi 05 octobre	au	samedi 10 octobre 2026
Semaine 42	du lundi 12 octobre	au	samedi 17 octobre 2026
Semaine 43	CONGÉS D'AUTOMNE		
Semaine 44	du lundi 26 octobre	au	samedi 31 octobre 2026
Semaine 45	du lundi 02 novembre	au	samedi 07 novembre 2026
Semaine 46	du lundi 09 novembre	au	samedi 14 novembre 2026
Semaine 47	du lundi 16 novembre	au	samedi 21 novembre 2026
Semaine 48	du lundi 23 novembre	au	samedi 28 novembre 2026
Semaine 49	du lundi 30 novembre	au	samedi 05 décembre 2026
Semaine 50	du lundi 07 décembre	au	mardi 08 décembre 2026
+ <u>RÉVISIONS</u> du mercredi 09 décembre au vendredi 18 décembre 2026 inclus			

CONGÉS DE FIN D'ANNEE

Du Vendredi 18 décembre au soir au lundi 4 janvier 2027 au matin

EXAMENS du 1^{er} SEMESTRE

Semaines 1 et 2 (du lundi 4 janvier au vendredi 15 janvier 2027)

JURY/RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE

En semaine 6 (Entre le 8 et le 12 février 2027)

CONSULTATIONS DES COPIES PARTIELS

Après le jury

PLANNING DU 2^{ème} SEMESTRE (Semestre 2)

Semaine 03	du lundi 18 janvier	au	samedi 23 janvier 2027
Semaine 04	du lundi 25 janvier	au	samedi 30 janvier 2027
Semaine 05	du lundi 1 ^{er} février	au	samedi 6 février 2027
Semaine 06	du lundi 08 février	au	samedi 13 février 2027

Semaine 07 **CONGÉS D'HIVER**

Semaine 08	du lundi 22 février	au	samedi 27 février 2027
Semaine 09	du lundi 1 ^{er} mars	au	samedi 6 mars 2027
Semaine 10	du lundi 8 mars	au	samedi 13 mars 2027
Semaine 11	du lundi 15 mars	au	samedi 20 mars 2027
Semaine 12	du lundi 22 mars	au	samedi 27 mars 2027
Semaine 13	du mardi 30 mars	au	samedi 3 avril 2027

Semaine 14 **CONGÉS DE PRINTEMPS**

Semaine 15	du lundi 12 avril	au	samedi 17 avril 2027
Semaine 16	du lundi 19 avril	au	samedi 24 avril 2027

Semaine 17 **RÉVISIONS**

EXAMENS du 2nd SEMESTRE

Semaine 18, 19 et 20 (du 3 au 21 mai 2027)

JURY/ RESULTATS DU SECOND SEMESTRE

En semaine 22 (Entre le 31 mai et le 4 juin 2027)

CONSULTATIONS DES COPIES PARTIELS

Après le jury

SESSION RATTRAPAGE, POUR LES PREMIER ET SECOND SEMESTRES

Semaines 24, 25 et 26 (du 14 juin au 2 juillet 2027)

JURY/ RESULTATS DE RATTRAPAGE

Semaine 27 (Entre le 5 et le 9 juillet 2027)

4.2 – S’informer, suivre et vivre sa scolarité à l’UPEC

➤ 4.2.1- Coordonnées et horaires d'accueil du service de la scolarité.

Pour toute demande administrative, les étudiants peuvent s’adresser à leur gestionnaire de scolarité **au 6^{ème} étage bureau 615** auprès de :

Nathalie Génier-Rahmé : nathalie.genier-rahme@u-pec.fr

ou en appelant le 01.45.17.44.09

HORAIRES D'ACCUEIL DES ETUDIANTS PAR LA SCOLARITE (Sous réserve de modifications)

LUNDI	Travail à distance	
MARDI	8h45 - 12h45	14h- 16h30
MERCREDI	Fermé	14h- 16h30
JEUDI	8h45 - 12h45	14h- 16h30
VENDREDI	8h45 - 12h45	Fermé

En période de rentrée
le bureau est ouvert tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h à 16h00.

Adresse postale de la scolarité

Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)
UFR SESS-STAPS
Bâtiment La Pyramide - Bureau 615
80, avenue du Général de Gaulle
94009 CRETEIL CEDEX

➤ 4.2.2- Coordonnées du responsable pédagogique de la licence 1

Responsable pédagogique de la L1 :

Nathalie Savard : nathalie.savard@u-pec.fr

➤ 4.2.3- Informations sur l'organisation de la scolarité des étudiants : affichage mural et information en ligne : planning de cours, numéros des salles de cours.

Les étudiants peuvent prendre connaissance de toute information concernant l’organisation de leur scolarité en **consultant quotidiennement** la page scolarité en ligne réservée à la Licence 1 pour des informations sûres : l'emploi du temps, l'absence des enseignants, le déplacement ou le report de cours, les modifications d’emploi du temps....

Pour consulter ces informations en ligne :
Site de l’université (www.u-pec.fr).

Cliquez ensuite sur **Composantes** et choisissez
Sciences de l’éducation, sciences sociales et STAPS.

Puis, dans l'onglet **Scolarité** cliquez sur **Licence SESS** et enfin sur **L1 SESS.**
<http://sess-staps.u-pec.fr/scolarite/licence-sess/l1-sess/>

Cette page consacrée à la licence est mise à jour en permanence et en temps réel, il est important de la consulter quotidiennement (en particulier lorsqu’un cours débute à 8h).

Les emplois du temps seront mis en ligne sur le site internet début septembre.
 Consultez le fichier PDF « Emploi du temps » dans la rubrique « Documents utiles » sur la page « Scolarité » dans la marge à droite, en bas. (Cf. capture d'écran ci-dessous).
 NB : les semaines qui sont indiquées dans l'emploi du temps sont les semaines du calendrier civil.

« Université Paris-Est Créteil

MOT-CLÉ

UPEC

PRÉSENTATION FORMATIONS SCOLARITÉ INTERNATIONAL STAGES - EMPLOI RECHERCHE

CONTACTS

DEUST

LICENCE SESS

L1 SESS

L2 SESS

L3 SESS

L'pro Intervention sociale

LICENCES STAPS

MASTERS SESS

MASTERS STAPS

CALENDRIER DE RENTRÉE

EXAMENS

ACCUEIL PR > SCOLARITÉ > LICENCE SESS > L1 SESS

SCOLARITÉ

LICENCE 1 SCIENCES DE L'ÉDUCATION : INFORMATIONS SCOLARITÉ

S'abonner au flux RSS

Informations sur la rentrée 2021
21 juillet 2021 - 30 septembre 2021

Résultats de la session de rattrapage
16 juillet 2021 - 30 septembre 2021

Reinscriptions administratives 2021-2022
6 juillet 2021 - 23 juillet 2021

Explications rattrapages
21 juin 2021 - 30 septembre 2021

Résultats semestre 2
10 juin 2021 - 30 septembre 2021

CONTACTS ET HORAIRES

Nathalie Génier-Rahmé
01 45 17 44 09
nathalie.genier-rahme@u-pec.fr
Bureau 6-15

Horaires d'ouverture :
Lundi : 8h45-12h45 et 14h-16h30
Mardi : 8h45-12h45
Mercredi : 14h-16h30
Jeudi : 8h45-12h45
Vendredi : 8h45-12h45

NOTES ET RÉSULTATS

Consulter vos résultats en ligne

> Consulter vos notes sur E-Campus

DOCUMENTS UTILES

> Livret étudiant L1 SE - 2020-2021
> Livret étudiant L1 SE parcours ProPulse - 2020-2021

> Emploi du temps_semestre 2_2020-2021 - version du 29/03 (sous réserve de modifications)
Les salles de cours sont consultables via le logiciel ADE (salles réservées au funet à mesure).
> Emploi du temps - du groupe ProPulse

> Tutoriel consultation des salles sur ADE
> Abréviations utilisées dans ADE

SALLES DE COURS

Consulter vos salles de cours en ligne

> Consulter vos salles de cours sur ADE

> Liste étudiants par groupe EE
> Liste étudiants par groupe ISIF (vous devez avoir effectué votre inscription pédagogique pour figurer dans ces listes)

Emploi du temps du semestre

Consultation des salles

Attention : Les amphithéâtres et les salles de cours ne sont pas indiqués directement dans l'emploi du temps mais consultables en ligne via le logiciel ADE.

Pour consulter le numéro des salles de cours en ligne via ADE :

Vous cliquerez sur le lien orange « Consultez votre emploi du temps en ligne ».

[Consulter son emploi du temps en ligne](#)

Développer l'arborescence :

Groupes > UFR SESS > A – SESS FORMATION INITIALE > Licence 1 Sciences de l'Education – Formation initiale >

Il n'y a pas d'amphithéâtre à la pyramide. Les cours magistraux se tiennent donc dans les différents sites de l'UPEC. Sauf exceptions, les TD se déroulent dans les salles de la pyramide. Le 1^{er} chiffre du numéro de la salle correspond à l'étage : exemple salle 306 : salle située au 3^{ème} étage de la Pyramide.

➤ **4.2.4 – Les examens**

Les calendriers détaillés des examens sont communiqués par voie d'affichage 15 jours avant le début des épreuves.

Le règlement des examens, disponible sur le site Internet de l'université informe des règles, votées par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU), auxquelles les étudiants doivent se soumettre.

➤ **4.2.5 – Proclamation des résultats des examens**

A l'issue de la commission de jury, **les résultats des examens** sont mis en ligne sur le site Internet de l'UPEC, via l'espace e-campus. Aucun résultat n'est transmis par téléphone.

4.3 Vivre sa scolarité : Les services à la disposition des étudiants sur le site pyramide

➤ **4.3.1 – La salle de documentation**

Les étudiants peuvent avoir accès à **une salle de documentation** située au 6^{ème} étage (salle n°604) contenant 18 places dont l'aménagement favorise la convivialité.

[Service de documentation - Sciences de l'éducation, sciences sociales et Staps](#)

➤ **4.3.2 – La restauration :**

Le restaurant universitaire de l'UFR de Droit situé 83-85 avenue du Général de Gaulle (Voir plan page 20). Ouvert aux étudiants de SESS, le temps de trajet est d'environ 5 minutes à pied depuis La Pyramide.

Sur le site pyramide, les **salles 103 et 104** situées au RDC seront ouvertes entre 12h30 et 13h30, afin que vous puissiez vous y installer le temps du déjeuner, en complément du Foyer/Cafétéria du CROUS situé au même étage.

L'agencement de ces salles devra cependant être respecté, les tables non déplacées et vos déchets déposés dans les poubelles disposées à cet effet. Ces salles devront être libérées avant la reprise des cours. Une prestation de ménage sera assurée également avant 13h30.

➤ **4.3.3 – La salle informatique en libre-service :**

Salle 215 bis au 2^{ème} étage. L'accès à cette salle est strictement réservé aux étudiants de l'UPEC sur présentation de la carte d'étudiant valide pour l'année universitaire en cours.

➤ **4.3.4 – Salles accessibles pour l'étude :**

Les salles de cours du 3^e étage seront ouvertes de 8h à 18h30 tous les jours sauf le samedi. Vous trouverez chaque matin à l'entrée du hall de la Pyramide la programmation des enseignements de la journée. Ces salles vous seront donc accessibles en dehors des créneaux réservés pour le cours aux fins exclusives d'étude individuelle et de travail de groupe. La restauration n'y sera pas autorisée.

4.4 Contacter les enseignants de la licence

Chaque enseignant en poste possède un **bureau situé au 7^{ème} étage** ainsi qu'un casier dans la salle des professeurs (salle 704). Les noms sont indiqués sur chaque casier. Les enseignants vacataires possèdent un **casier** dans la salle des professeurs. La transmission de leurs coordonnées aux étudiants relève de leur décision.

ACOTCHOU Florent	florent.acotchou@u-pec.fr	MOUNIR Hakima	amounir@u-pec.fr
AHBAB	jamal.ahbab@u-pec.fr	OLLER Anne-Claudine	anne-claudine.oller-naudet@u-pec.fr
ALLEN-TOBOS Adriana	adriana.allen@u-pec.fr	OUAHOU	abdelillah.ouahou@u-pec.fr
ALIX Sébastien-Akira	sebastien-akira.alix@u-pec.fr	PERRIN Caroline	caroline.perrin.ext@u-pec.fr
ALONSO Begoña	begona.alonso-fernandez@u-pec.fr	POUJADE Thomas	thomas.poujade.ext@u-pec.fr
AMACH Lissia	farida.amach@u-pec.fr	SAGUER Rachid	rachid.saguer@u-pec.fr
ANANI Fatima	fatima.anani@u-pec.fr	SAVARD Nathalie	nathalie.savard@u-pec.fr
ARGOUD Dominique	argoud@u-pec.fr	VENTURA Chantal	chantal.ventura@u-pec.fr
BIGAY Michael	michael.bigay@u-pec.fr	VILLEZ Marion	marion.villez@u-pec.fr
BURONFOSSE Jennifer	jennifer.buronfosse@u-pec.fr		
CHANEAU Corentin	corentin.chaineau.ext@u-pec.fr		
CHARLES Charlène	charlene.charles@u-pec.fr		
COSTES Laurence	laurence.costes@u-pec.fr		
DEJEANS Louise	louise.dejeans@u-pec.fr		
DOS SANTOS SILVA Marta	marta.dos-santos-silva@u-pec.fr		
DUVAL VALACHS Leia	leia.duval-valachs@u-pec.fr		
FRETIGNE Cédric	cedric.fretigne@u-pec.fr		
GRASPERGE Aline	aline.grasperge@u-pec.fr		
HANCZYK Stéphane	stephane.hanczyk@u-pec.fr		
HELLER Delphine	Delphine.heller@u-pec.fr		
KAAKOUR Noura	noura.zakaria@u-pec.fr		
KPOGBA Clotilde	clotilde.kpogba@u-pec.fr		
LACROIX Sébastien	sebastien.lacroix@u-pec.fr		
LAFONT Pascal	pascal.lafont@u-pec.fr		
LARGILLIERE Cindy	cindy.largilliere@u-pec.fr		
MADIOT Clarisse	clarisse.madiot@u-pec.fr		
MAUPAS Stéphane	stephane.maupas.ext@u-pec.fr		
MENDEL GUEI Pierre	pierremendel.guei@u-pec.fr		

4.5 S'orienter à l'Université Paris Est Créteil (UPEC)

➤ 4.5.1 Plan de l'université



UNIVERSITÉ PARIS EST CRÉTEIL
VIL DE MARNE

CAMPUS CENTRE

www.u-pec.fr
Suivez l'UPEC sur les réseaux sociaux :

➤ 4.5.2 Plan d'accès aux différents sites



UPEC
UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL
VAL DE MARNE

**CARTE DES CAMPUS
DE CRÉTEIL**

MÉTRO
 GARE
 281
 ARRÊT

5. LE PROGRAMME DE LA LICENCE : UE ET ECUE

SEMESTRE 1

UE 1 – Saisir la diversité et la complexité de pratiques éducatives et de formation

ECUE 1.1 Développement de l'enfant	16 CM – 14 TD	4 ECTS (coefficient 4)
ECUE 1.2 Sciences de l'éducation	16 CM – 14 TD	5 ECTS (coefficient 5)

UE 2 - Analyser, construire et contextualiser son intervention

ECUE 2.1 Communiquer et s'exprimer à l'orale et l'écrit	20 TD	3 ECTS (coefficient 3)
ECUE 2.2 Communication numérique	24 TD	3 ECTS (coefficient 3)
ECUE 2.3 Langue vivante : anglais ou espagnol	20 TD	3 ECTS (coefficient 3)

UE 3 - Se repérer et évoluer dans des environnements institutionnels et professionnels

ECUE 3.1 MTU	20 TD	2 ECTS (coefficient 2)
--------------	-------	------------------------

UE 4 – Mobiliser les savoirs fondamentaux

Parcours Education et enseignement

ECUE 4.1 Renforcement français	20 TD	4 ECTS (coefficient 4)
ECUE 4.2 Renforcement mathématiques	20 TD	4 ECTS (coefficient 4)
ECUE 4.3 Renforcement Histoire géographie	18 TD	2 ECTS (coefficient 2)

Parcours CPE et coordination éducative

Parcours Intervention sociale et éducative en direction de l'enfance et de la jeunesse

ECUE 4.1 Système politique et administratif – inégalités territoriales	20 TD	5 ECTS (coefficient 5)
ECUE 4.2 Les différents types de publics et inclusion	20 TD	5 ECTS (coefficient 5)

TOTAL	30 ECTS
--------------	----------------

SEMESTRE 2

UE 5 – Saisir la diversité et la complexité de pratiques éducatives et de formation

ECUE 5.1 Sociologie	16 CM – 14 TD	4 ECTS (coefficient 4)
ECUE 5.2 Mixité et diversité	16 CM – 14 TD	3 ECTS (coefficient 3)

UE 6 - Analyser, construire et contextualiser son intervention

ECUE 6.1 Communiquer et s'exprimer à l'orale et à l'écrit	20 TD	3 ECTS (coefficient 3)
ECUE 6.2 Langue vivante : anglais ou espagnol	20 TD	3 ECTS (coefficient 3)

UE 7 - Se repérer et évoluer dans des environnements institutionnels et professionnels

ECUE 7.1 Histoire de l'éducation	16 CM – 14 TD	4 ECTS (coefficient 4)
ECUE 7.2 PPP	16 CM – 16 TD	2 ECTS (coefficient 2)

UE 8 – Mobiliser les savoirs fondamentaux

Parcours Education et enseignement

ECUE 8.1 Renforcement français	20 TD	4 ECTS (coefficient 4)
ECUE 8.2 Renforcement mathématiques	20 TD	3 ECTS (coefficient 3)
ECUE 8.3 Renforcement sciences	18 TD	2 ECTS (coefficient 2)
ECUE 8.4 Connaissance des institutions	12 CM	2 ECTS (coefficient 2)

Parcours CPE et coordination éducative

Et

Parcours Intervention sociale et éducative en direction de l'enfance et de la jeunesse

ECUE 8.1 Actions territorialisées et éducation	20 TD	4 ECTS (coefficient 4)
ECUE 8.2 Politiques sociales	20 TD	4 ECTS (coefficient 4)
ECUE 8.3 Approche projet	12 CM	3 ECTS (coefficient 3)

TOTAL	30 ECTS
--------------	----------------

PREMIER SEMESTRE

- S1 -

- **UE 1 : Saisir la diversité et la complexité de pratiques éducatives et de formation**
- **UE 2 : Analyser, construire et contextualiser son intervention**
- **UE 3 : Se repérer et évoluer dans des environnements institutionnels et professionnels**
- **UE 4 : Mobiliser les savoirs fondamentaux**

UE 1
ECUE 1.1

Développement de l'enfant

Enseignant responsable : Charles Charlène
Nombre d'heure : 16h CM

Intervenantes TD: Lucia Manzione, Adrianna Allen

14h TD
Coefficient : 4
ECTS : 4
COMPETENCES TRAVAILLÉES
BCC : Saisir la diversité et la complexité de pratiques éducatives et de formation

Compétences de l'enseignement :

Connaître les grandes étapes du développement de l'enfant

Savoir distinguer des éléments de repérage dans la perspective d'un travail éducatif en équipe pluri-disciplinaire

CONTENUS

CM : Ce cours vise à appréhender le développement et les caractéristiques psychiques de l'enfant et de l'adolescent en les situant dans un contexte éducatif (que ce soient dans les dynamiques intra-familiales ou celles de l'institution scolaire). Le cours abordera les différentes étapes du développement de l'enfant des premières années de la vie, à la période de latence puis à l'adolescence à partir d'un éclairage psychanalytique principalement et de plusieurs auteurs fondamentaux comme Freud et les post-freudiens.

Le cours abordera de manière complémentaire les dynamiques typiques et atypiques du développement psychique et socio-affectif de l'enfant, en s'appuyant sur des d'études de cas cliniques et en soulignant l'importance des compétences d'observation "clinique" des professions éducatives pour le repérage des troubles du développement.

Enfin, le cours reviendra sur l'importance de l'environnement et des adultes qu'ils soient enseignants ou intervenants sociaux pour favoriser le développement de l'enfant et le soutenir dans ses apprentissages en abordant les processus psychiques en jeu dans la relation éducative, à travers le transfert, le contre-transfert, la relation d'attachement, le cadre, l'autorité et le travail avec les parents.

BIBLIOGRAPHIE

Arbisio C. (1997). L'enfant de la période de latence. Dunod : Paris.

 Baudier, A; Céleste, B (2005) *Le développement affectif et social du jeune enfant*, Paris, A. Colin

Dessons M. (2014). Psychopathologie de l'enfant. Paris : Armand Colin.

 Dolto, F. (2007). *La cause des enfants. En respectant l'enfant on respecte l'être humain*. Pocket.

Emmanuelli M. (2009). L'adolescence. PUF : Paris (Coll. Que sais-je ?).

Freud A. (2002). Le traitement psychanalytique des enfants. PUF : Paris (7ème édition).

Klein M. (2013). La psychanalyse des enfants. PUF : Paris (collection Quadrige). Winnicott

 Winnicott D., (2010). *La mère suffisamment bonne*. Editions Payot et Rivages, Paris

EVALUATIONS
Régime général :

50% contrôle continu : un devoir écrit sur table en TD

50% contrôle terminal : un partiel d'1h30 à la fin du semestre (Pendant la session 1 d'examens)

Régime dérogatoire :

Pendant la session 1 d'examens : 100% écrit examen sur table. 1H30

Rattrapage :

Pendant la session 2 d'examens : 100% écrit examen sur table. 1H30

UE 1 ECUE 1.2

Sciences de l'Éducation

Enseignant responsable : Pascal LAFONT

Intervenants TD : Florent Acotchou, Noura Zakaria, Clotilde Kpogba, Elyne Rouche, Pascal Lafont

Nombre d'heure : 16h CM / 14h TD

Coefficient : 5 5 ECTS :

COMPETENCES TRAVAILLÉES

BCC : Saisir la diversité et la complexité de pratiques éducatives et de formation

Compétences de l'enseignement : Cartographier et contextualiser les paysages éducatifs (La Diversité) : **Distinguer les différentes modalités d'apprentissage ; Caractériser la diversité des publics ; Situer l'action éducative dans son environnement.** Savoir croiser les regards : **Convoquer les concepts des sciences de l'éducation ; Décoder la relation pédagogique ; Analyser l'articulation entre théorie et pratique.** Évaluer la cohérence et l'efficacité des dispositifs : **Analyser la cohérence constructive ; Identifier les freins et les leviers d'un dispositif.** Développer une posture réflexive et éthique : **Prendre de la distance avec ses propres représentations ; Intégrer les enjeux d'éthique et de responsabilité.**

CONTENUS

Les sciences de l'éducation appréhendent le fait éducatif dans toute sa complexité en croisant des approches pluridisciplinaires — histoire, sociologie, psychologie et philosophie. Cette discipline ne se limite pas à la forme scolaire classique ; elle englobe l'éducation familiale, la formation professionnelle continue et l'éducation populaire tout au long de la vie. En analysant les conditions d'apprentissage et la transmission des savoirs, elle cherche à comprendre l'articulation entre théories pédagogiques et réalités du terrain. Les recherches interrogent constamment le rôle de l'institution dans la reproduction ou l'atténuation des inégalités sociales. Elles mettent également en lumière la transformation des postures enseignantes face aux mutations technologiques et sociétales actuelles. Par l'analyse des pratiques, ce champ scientifique éclaire la professionnalisation des acteurs de l'accompagnement et de la formation. L'étude des dispositifs révèle comment les politiques publiques façonnent les espaces de développement des compétences. La didactique et la pédagogie y sont interrogées pour optimiser les processus d'assimilation chez l'apprenant. Finalement, les sciences de l'éducation constituent un carrefour d'analyse réflexive sur les valeurs et les finalités de l'école. Elles outillent les praticiens en associant rigueur méthodologique et visée émancipatrice globale. C'est en cela qu'elles guident l'évolution constante de notre rapport collectif au savoir.

BIBLIOGRAPHIE

- Avanzini, G. (1987). *Introduction aux sciences de l'éducation*. Toulouse : Privat.
- Bourdieu, P. & Passeron, J.-C. (1970). *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris : Éditions de Minuit.
- Draelants, H. & Cattonar, B. (2022). *Manuel de sociologie de l'éducation*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.
- Durkheim, É. (1938). *L'évolution pédagogique en France*. Paris : Alcan.
- Fourez, G. (2006). *Éduquer : Écoles et choix de société*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.
- Meirieu, P. (1991). *Qui a peur des sciences de l'éducation ?* Lyon : Voies livres.
- Mialaret, G. (2017). *Les sciences de l'éducation* (12e éd., coll. « Que sais-je ? »). Paris : Presses Universitaires de France.
- Mialaret, G. (2009). *Les méthodes de recherche en sciences de l'éducation* (coll. « Que sais-je ? »). Paris : Presses Universitaires de France.
- Plaisance, É. & Vergnaud, G. (2012). *Les sciences de l'éducation* (coll. « Repères »). Paris : La Découverte.

Van Zanten, A. (dir.). (2014). *Dictionnaire de l'éducation*. Paris : Presses Universitaires de France.

EVALUATIONS

Régime général :

50% contrôle terminal sous forme de Question à Choix Multiple (QCM). Session 1 d'examen. Durée épreuve : 2 heures

40% contrôle continu écrit (TD) + 10% contrôle continu oral (TD)

Régime dérogatoire :

Pendant la session 1 d'examens : contrôle sous forme de Question à Choix Multiple (QCM). Durée épreuve : 2 heures

Rattrapage :

Pendant la session 2 d'examens : 100 % écrit dossier individuel

UE 2

ECUE 2.1

Communiquer et s'exprimer à l'oral et l'écrit

Enseignant responsable : Lacroix Sébastien

Intervenants TD : Michael Bigay, Stéphane Maupas, Leia Duval-Valachs, Delphine Heller, Stéphane Hanczyk, Clotilde Kpogba, Jennifer Buronfosse

Nombre d'heure : 20h TD

Coefficient : 3 ECTS : 3

COMPETENCES TRAVAILLÉES

BCC : Analyser, construire et contextualiser son intervention

Être capable de prendre la parole pour présenter, contextualiser, illustrer et défendre un point de vue

Être capable d'organiser, d'illustrer et faire vivre à l'écrit des arguments pour communiquer avec autrui sur un sujet

CONTENUS

Pour l'ensemble des parcours :

Lors du premier semestre, les étudiant.es vont appréhender les fondamentaux de la prise de parole en se centrant sur les notions d'éthos, pathos et logos. Ils apprendront à mobiliser différentes familles d'arguments pour les présenter aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.

Les étudiant.es devront alors élaborer un texte écrit répondant à la consigne donnée (d'un point de vue pragmatique, sémantique et morphosyntaxique).

Respecter les contraintes de la langue écrite (d'un point de vue syntaxique et orthographique ; spécificité du code de l'écrit)

Produire un oral cohérent, structuré et pertinent répondant au type d'exercice demandé ; savoir s'adapter à son public et capter son attention.

BIBLIOGRAPHIE

Clement Viktorovich, Le pouvoir rhétorique, 2021

Bertrand Périer, La parole est un sport de combat, 2017

Adrien Rivière, Prendre la parole pour marquer les esprits, 2021

Valentin Martinie, Figures de style : de La Fontaine à Booba, 2018

Les podcasts « Ma parole, entraînez-vous à l'art de bien parler » de France culture

EVALUATIONS

Régime général :

100% contrôle continu : un devoir oral pour 60% de la note et un devoir écrit pour les 40% restant

Régime dérogatoire :

Pendant la session 1 d'examens (décembre/janvier)

100 % Ecrit sur table. 1h

Rattrapage :

Pendant session 2 d'examens : 100 % Ecrit sur table.

1h

UE 2

ECUE 2.2

Communication numérique

Enseignant responsable : Lacroix Sébastien

Nombre d'heure : 24h TD

Coefficient : 3

ECTS : 3

COMPETENCES TRAVAILLÉES

BCC : Analyser, construire et contextualiser son intervention

Compétences de l'enseignement :

Être capable de mettre en page un document sur Word

Être capable de réaliser une présentation assistée par ordinateur sous différents formats

Être capable de partager un document en utilisant des outils adaptés

Être capable de s'organiser pour suivre un cours en ligne avec des parties en synchronie et en asynchrone

CONTENUS

TD tout parcours

Les étudiant.es vont apprendre à utiliser les outils spécifiques au monde universitaire et professionnel au travers d'un parcours en ligne accompagné.

L'objectif sera d'être capable de mettre en page sur un traitement de texte des documents de diverses longueurs. Ils devront aussi être en mesure de construire un support de présentation information qui pourra prendre la forme d'un diaporama ou d'une capsule vidéo réalisée à partir de ce dernier.

Chacun de ces sujets sera abordé au niveau technique (maîtrise des logiciels) et aussi du point de vue de l'ergonomie ainsi que des techniques de communication.

BIBLIOGRAPHIE

Installer Microsoft Office avec votre adresse mail et identifiant UPEC (gratuit)

EVALUATIONS

Régime général :

100% contrôle continu : 2 évaluations écrites

La première épreuve est sur Word (devoir sur table) et représente 40% de la note finale

La seconde sur Powerpoint (capsule vidéo à rendre) et représente 60% de la note finale

Régime dérogatoire :

Pendant la session 1 d'examens :

Épreuve écrite sur table reposant sur un travail sur Word. 1h

Rattrapage :

Pendant session 2 d'examens :

Épreuve écrite sur table reposant sur un travail sur Word. 1h

UE 2
ECUE 2.3
Langues étrangères : ANGLAIS
Enseignant responsable : M. Bigay, D. Heller
Intervenants TD : F. Anani, L. Amach, M. Bigay, P. Guei, D. Heller
Nombre d'heure : 20H TD
Coefficient : 3 ECTS : 3
COMPÉTENCES TRAVAILLÉES
C2 : Analyser, construire et contextualiser son intervention
Acquérir une posture propice aux apprentissages et aux situations professionnelles :

- Développer sa motivation et sa confiance en soi
- Être capable de s'autocorriger
- Avoir un regard distancié sur ses compétences
- Développer sa capacité à faire de réflexivité
- Faire du lien entre ses différents apprentissages
- Communiquer et travailler en groupe

Développer la maîtrise des différentes activités langagières.

Compréhension de l'oral : Comprendre les points principaux d'un message exprimé dans une langue usuelle, reconnaître les informations essentielles d'un message (lieu, temps, personnages, etc.), rechercher ou vérifier des informations précises, percevoir la tonalité du message ou les intentions du ou des locuteurs (compréhension de l'implicite).

Compréhension de l'écrit : Maîtriser les différentes stratégies de compréhension et savoir les verbaliser pour les transmettre à un public d'apprenants : repérer les idées principales d'un texte ainsi que les indices porteurs de sens, inférer le sens d'un mot en contexte, comprendre l'implicite en s'appuyant sur ses connaissances culturelles, etc.

Expression orale (en continu / en interaction) : Décrire une situation, une expérience ou un événement (réel ou imaginaire), exposer un point de vue de façon simple et compréhensible. Participer à des jeux de rôles (mise en situations), développer son argumentation orale, etc.

Expression écrite : S'entraîner à l'écriture d'essais d'opinion, aux écrits créatifs, etc.

CONTENUS
TD (tous parcours)

L'objectif de cette première année d'anglais en licence Sciences de l'Éducation est de développer et de consolider des stratégies d'apprentissage tout en mettant en relation la classe et le monde hors de la classe. L'implication et la parole de chacun sont des éléments-clés pour que chaque étudiant(e) puisse développer des compétences de communication fluides dans les situations de la vie courante ou dans les situations de sa future vie professionnelle.

Les séances visent à développer la motivation, l'imagination et le plaisir de la découverte à travers des supports riches et variés, tout en rendant les étudiant(e)s autonomes dans l'acquisition et la pratique de l'anglais.

En plus d'une révision des principaux points de grammaire, le contenu du cours sur l'année de L1 sera notamment orienté vers la découverte du monde anglophone et de ses spécificités, certaines problématiques liées à l'éducation ainsi qu'une ouverture vers l'international.

Cet enseignement répond aux attendus du « cadre européen commun de référence pour les langues » (CECRL). Le niveau visé en fin de licence est B2+ pour l'ensemble des étudiant(e)s.

BIBLIOGRAPHIE

Références en grammaire anglaise :

Berland, D., (2000). La Grammaire Anglaise de l'Etudiant. Ophrys. Paris.

Murphy, R., (2019). English Grammar in Use. Cambridge University Press. 29

Dahm, R. (2024). English pictogrammar. La grammaire anglaise en infographie. Belin

Sites d'intérêt :

www.npr.org

www.bbc.co.uk/radio4/

www.nytimes.com

www.guardian.co.uk

Il est recommandé aux étudiants d'écouter régulièrement des contenus en langue anglaise (films ou séries en VO, podcasts...) sur les thématiques de leur choix ou celles abordées en classe afin de développer leurs compétences de compréhension de l'oral. De même, la lecture régulière de la presse anglophone ou de courts ouvrages en anglais permet de gagner en aisance et en rapidité en compréhension de l'écrit.

EVALUATIONS

Régime général :

100% contrôle continu :

2 évaluations à l'écrit (70% de la note finale du semestre) : compréhension de l'écrit, de l'oral, expression écrite...

1 note d'expression orale (30%) : évaluation ponctuelle + prise en compte de l'investissement oral en classe

Régime dérogatoire :

Épreuve écrite sur table d'une durée de 2 heures pendant la session 1 d'examens.

Rattrapage :

Épreuve écrite sur table d'une durée d'une heure pendant la session 2 d'examens.

UE 2
ECUE 2.3
Langue vivante - ESPAGNOL
Enseignant responsable : Begoña ALONSO-FERNÁNDEZ
Intervenants TD : Pablo HERNÁNDEZ-GÁZQUEZ et Begoña ALONSO-FERNÁNDEZ
Nombre d'heure : 20h TD
Coefficient : 3
ECTS : 3
COMPETENCES TRAVAILLÉES

Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère (Compétence RNCP38185BC03)

Mobiliser et actualiser les bases de grammaire (espagnol) et de civilisation (monde hispanique)

Développer une posture de confiance face à ses capacités.

Renforcer ses capacités pratiques en vue d'une communication efficace dans la vie courante et professionnelle.

Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales.

Être capable de s'autocorriger

CONTENUS

Approfondissement et renforcement des connaissances acquises au préalable. Homogénéisation du groupe.

Exercices de compréhension et d'expression écrite et orale, de conversation, traduction, débats et jeux de rôles.

Travail autour de la connaissance du monde hispanophone (statistiques, diversité et variabilité de la langue, aspects socio-éducatifs, particularités, aspects sociolinguistiques).

Les écoles en Amérique Hispanique (étude de cas)

Education et société dans la publicité en espagnol.

BIBLIOGRAPHIE

Distribuée pendant le premier cours

EVALUATIONS
Régime général :

100% contrôle continu :

70% écrit (2 DST)

30% oral

Régime dérogatoire :

Pendant la session 1 d'examens :

100% écrit Épreuve sur table 2h.

Rattrapage :

Pendant la session 2 d'examens :

100 % écrit Épreuve sur table 1h.

UE 3
ECUE 3.1
Méthodologie du travail universitaire
Enseignant responsable : Delphine Heller / Lissia Amach
Intervenants TD : A. Allen-Tobos, M. Bigay, S. Hanczyc, D. Heller, C. Madiot, Hanczyc, D. Heller, C. Madiot, C. Ventura, M. Villez

Nombre d'heure : 20H TD
Coefficient : 2 ECTS : 2
COMPÉTENCES TRAVAILLÉES
C3 : Se repérer et évoluer dans des environnements institutionnels et professionnels

- Adopter une posture d'étudiant autonome et réflexive
- Faire des liens, faire preuve de curiosité, se questionner
- Savoir organiser son travail personnel
- Savoir travailler en équipe (échanger et construire avec autrui, se montrer responsable au service d'un projet commun...)
- Savoir lire un article scientifique, en synthétiser les informations et s'initier à la problématisation
- Développer son esprit critique
- S'intégrer dans la vie étudiante et pouvoir imaginer un projet collaboratif

CONTENUS
TD (tous parcours)

Ce cours vise à aider étudiants et étudiantes à devenir autonomes, organisés, plus conscients de la qualité du travail effectué, et plus engagés dans les apprentissages individuels et collectifs.

Axes principaux de l'ECUE :

- Accueil, orientation et information ponctuelle des étudiants et étudiantes
- Transmission des bases méthodologiques de travail requises à l'Université (prise de note, lecture de textes scientifiques, rédaction d'une bibliographie, adoption d'une posture réflexive concernant ses apprentissages, etc.)
- Travail autour de la motivation et de la posture d'étudiant à travers des échanges réguliers avec les enseignants référents.
- Réflexion et échanges en groupe dans la perspective de partager avec les autres étudiants un projet conçu par le groupe

Le premier cours de 2 heures, obligatoire, sera organisé la semaine précédant l'entrée en vigueur de l'emploi du temps hebdomadaire. Les enseignants présenteront l'université, le département de sciences de l'éducation, la licence, les ressources numériques de l'UPEC, le site ADE (programmation des salles de cours) et le contenu de l'enseignement MTU. Ce sera également l'occasion d'établir les premiers liens de groupe avec les autres étudiants avec qui vous étudierez cette année.

BIBLIOGRAPHIE

Gettliffe N. (2018). Accompagner l'acculturation aux écrits universitaires : les cours de méthodologie du travail universitaire. RIPS.

JIMENEZ A & COL (2011). Guide Méthodologique Universitaire. PU Montréal.

EVALUATIONS
Régime général :

Contrôle continu 100%, composé de 2 évaluations dans le semestre :

- Un devoir sur table (80% de la note finale du semestre)
- Un projet de groupe présenté à l'oral et suivi de questions individuelles. La note obtenue (20% de la note finale du semestre) sera une note individuelle.

L'implication, la régularité et la progression du travail de groupe conduisant à l'oral seront prises en considération dans les critères d'évaluation.

Régime dérogatoire :

Épreuve écrite sur table d'une durée de 2 heures pendant la session 1 d'examens.

Rattrapage :

Épreuve écrite sur table d'une durée d'une heure pendant la session 2 d'examens.

UE 4
ECUE 4.1
Renforcement Français

Enseignant responsable : Cindy Largillière

Intervenants TD : Cindy Largillière, Céline Calvet, Thomas Poujade, Véronique Dalmasso

Nombre d'heure : 20h TD en présentiel

Coefficient : 4

ECTS : 4

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

BCC : Compétences de l'enseignement

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :

Renforcer les fondamentaux de la langue française nécessaires aux études universitaires.

Comprendre un texte, en dégager les idées principales et formuler une réponse organisée.

Produire un écrit court, clair et structuré en respectant les normes de la langue.

Améliorer ses écrits par la relecture, la correction et la prise en compte des retours en TD.

CONTENUS

CM : Non TD en présentiel : 20h

Cet enseignement propose un renforcement en français au semestre 1 afin d'installer les bases nécessaires à la réussite universitaire. Il articule compréhension, expression écrite, maîtrise de la langue et méthodologie du travail écrit.

Les séances en présentiel alternent apports ciblés, exercices guidés, travaux d'écriture, reprises collectives et accompagnement des difficultés repérées.

Principaux points abordés : compréhension de textes, repérage des idées, reformulation et synthèse courte.

Langue : orthographe, accords, conjugaison, syntaxe, ponctuation et précision du vocabulaire.

Expression écrite : phrase, paragraphe, organisation des idées, correction et amélioration d'un écrit court.

BIBLIOGRAPHIE

Outils de référence en grammaire, orthographe et expression écrite.

Supports de TD et exercices d'entraînement mis à disposition par l'enseignant.

Textes courts et documents supports travaillés en séance.

EVALUATIONS

Régime général :

100 % contrôle continu : exercices en TD, productions écrites courtes et/ou devoir de renforcement.

Régime dérogatoire : Session 1 : 100 % écrit individuel portant sur compréhension, langue et expression écrite. A préciser.

Rattrapage : Session 2 : 100 % écrit individuel. A préciser.

UE 4
ECUE 4.2
Renforcement Mathématiques

Enseignant responsable : Rachid Saguer

Intervenants TD : À préciser

Nombre d'heure : 20h TD en ligne

Coefficient: 4

ECTS: 4

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

BCC : Compétences de l'enseignement

À l'issue de ce dispositif, l'étudiant sera capable de :

Revoir et consolider les bases mathématiques nécessaires à la poursuite du parcours.

Mobiliser les automatismes fondamentaux en numération, calcul, grandeurs, mesures et géométrie.

Identifier ses difficultés, s'entraîner en autonomie et progresser à partir de parcours en ligne.

Résoudre des exercices simples en explicitant les démarches et les raisonnements utilisés.

CONTENUS

CM : Non TD en ligne : 20h

Ce dispositif distanciel vise une remise à niveau progressive des fondamentaux mathématiques. Il permet aux étudiants de revoir les bases, de s'entraîner régulièrement et de renforcer les prérequis nécessaires aux enseignements de mathématiques du parcours.

Les activités s'appuient sur des ressources et exercices en ligne, avec une logique de parcours individualisé et de consolidation progressive des acquis. Cf. Maths autrement.

Principaux points abordés : numération, sens des nombres, fractions, décimaux, proportionnalité et calcul.

Grandeurs et mesures : unités, conversions, estimation, ordre de grandeur et résolution de problèmes simples.

Géométrie : vocabulaire, figures usuelles, repérage, propriétés élémentaires, constructions et raisonnement.

BIBLIOGRAPHIE

Ressources en ligne de remise à niveau en mathématiques via EPREL.

Programmes de mathématiques de l'école primaire et du collège en vigueur.

Exercices d'entraînement et supports méthodologiques mis à disposition sur la plateforme.

EVALUATIONS

Régime général :

100 % contrôle continu : suivi du parcours en ligne, exercices d'entraînement et/ou tests de positionnement.

Régime dérogatoire :

Session 1 : DST 1h

Rattrapage :

Session 2 : DST 1h

UE 4
ECUE 4.3
Renforcement histoire-géographie

Enseignant responsable : Jamal AHBAB

Intervenants TD : F. Elhossine, R. Saguer, Th. Poujade, J. AHBAB

Nombre d'heure : 18h

Coefficient : 2

ECTS : 2

COMPETENCES TRAVAILLÉES

Maîtriser les grands repères chronologiques :

- connaître et localiser dans le temps de grandes périodes historiques, des phénomènes historiques, des faits et des événements, des mouvements intellectuels, artistiques et culturels ;
- situer et ordonner des faits dans le temps ; pratiquer de conscients allers-retours dans la chronologie, maîtriser la chronologie narrative, savoir ordonner un récit

Maîtriser les principaux repères spatiaux :

- connaître et localiser des repères spatiaux aux différentes échelles et sur des projections cartographiques variées ;
- se repérer et repérer des lieux dans l'espace en utilisant des plans, des cartes et des outils de géolocalisation ;
- situer et mettre en relation des lieux et des espaces à partir de cartes d'échelles et de projection variées et d'images.

CONTENUS

Objectifs :

- Connaître les notions d'histoire et géographie des cycles 3 et 4.
- Apprendre à définir des objectifs d'apprentissage spécifiques à l'histoire et à la géographie (repères chronologiques et spatiaux, notions, compétences).
- Identifier, décrire, mettre en relation des supports documentaires variés.

Accompagnement pédagogique :

- Mise au point sur les connaissances des thèmes étudiés.

BIBLIOGRAPHIE

Carpentier Jean et Lebrun François, *Histoire de France*, coll. Points, Seuil, 2014

Libourel Elise, *Géographie de la France*, Paris, Armand Colin, collection Portail, 2023

La fréquentation de podcasts (@notabenemovies, @yanntoutcourt / géographie à la carte (France culture) pourra être profitable aux étudiants...

EVALUATIONS

Régime général :

100% contrôle continu

Régime dérogatoire :

Pendant la session 1 d'examens : 100% écrit individuel. Durée épreuve à préciser.

Rattrapage :

Pendant la session 2 d'examens : 100 % écrit individuel. Durée épreuve à préciser.

UE 4

ECUE 4.1

Système politique et administratif - Inégalités territoriales

Enseignant responsable : Anne-Claudine Oller

Intervenants TD : Anne-Claudine Oller

Nombre d'heure : 20h TD

Coefficient : 5 **ECTS :** 5

COMPETENCES TRAVAILLÉES

BCC : Concevoir, mettre en place et évaluer un projet éducatif et/ou des actions sociales

Compétences de l'enseignement :

- Analyser les contextes institutionnels, politiques et sociaux de l'action éducative et sociale.
- Identifier les niveaux d'organisation politique et administrative qui structurent l'action éducative sur les territoires
- Analyser les inégalités territoriales comme produit de configurations institutionnelles et de rapports sociaux situés, et non comme des écarts naturels entre lieux
- Mobiliser un corpus sociologique (textes, données statistiques, études de cas) pour objectiver une situation territoriale
- Relier les problématiques territoriales aux pratiques professionnelles visées par chaque parcours (coordination éducative / accompagnement des publics)

CONTENUS

Les 9 séances vont s'organiser autour des thématiques suivantes :

- Penser les inégalités territoriales : notions, échelles, cadres théoriques
- État, décentralisation, compétences des collectivités et gouvernance des politiques éducatives
- Sectorisation scolaire, carte scolaire et ségrégations
- Enseignement supérieur : mobilités étudiantes et origine territoriale
- Jeunesse, non-recours et déficit de services publics
- Ruralités, périphéries et accès aux droits
- Quartiers populaires, politique de la ville et catégorisation de l'action publique
- Numérique, équipements culturels et socialisations territorialisées
- Méthodes de comparaison territoriale et évaluation des politiques publiques

Les corpus et les exemples seront adaptés aux spécificités des 2 parcours: pilotage et coordination des dispositifs éducatifs territorialisés, accompagnement des publics et accès aux droits.

BIBLIOGRAPHIE

Duru-Bellat M., Farges G., van Zanten A., *Sociologie de l'école*, Armand Collin, 2022

Merle P., *La ségrégation scolaire*, La Découverte, 2012

Oberti M., Préteceille E., *La ségrégation urbaine*, La Découverte, 2016

EVALUATIONS

Régime général :

100% contrôle continu : 2 devoirs individuels sur table

Régime dérogatoire :

Pendant la session 1 d'examens : 100% écrit. Durée : 2h

Rattrapage : Pendant session 2 d'examens : 100% écrit. Durée : 1h30

UE 4 ECUE 4.2

Les différents types de publics et inclusion

Enseignant responsable : Cédric Frégné

Intervenants TD : Marta Dos Santos Silva

Nombre d'heures :

■ Parcours CPE et coordination éducative : 20 h TD

■ Parcours Intervention sociale et éducative en direction de l'enfance et de la jeunesse : 20h TD

Coefficient : 5

ECTS : 5

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

BCC de l'UE: Analyser les publics scolaires faisant l'objet d'une prise en charge spécifique et comprendre leurs parcours à partir d'une approche en sciences sociales.

Compétences de l'enseignement :

- ✓ **Identifier** les publics faisant l'objet d'une prise en charge spécifique dans le système éducatif.
- ✓ **Décrire** la diversité des situations sociales, scolaires et relationnelles des élèves concernés.
- ✓ **Analyser** les parcours scolaires à partir d'une approche des sciences sociales.

CONTENUS

TD : Les différents types de publics et inclusion :

Étude des publics faisant l'objet d'une prise en charge particulière par le système éducatif à travers une approche des sciences sociales. Analyse des élèves à besoins éducatifs particuliers (élèves en situation de handicap, à haut potentiel, allophones nouvellement arrivés, enfants issus de familles itinérantes, élèves en difficulté d'apprentissage ou présentant des problématiques médicales). Étude de la diversité des situations sociales, scolaires et relationnelles structurant leurs parcours. Analyse des catégories institutionnelles et des représentations sociales. Identification des mécanismes d'inégalités dans le cadre scolaire.

BIBLIOGRAPHIE

Bouchet, C. (2025) « La non-discrimination éclipsée par l'inclusion? Une perspective sociologique sur le handicap »,

Cossée, C. (2016). Le statut « gens du voyage » comme institution de l'antitsiganisme en France. *Migrations Société*, 163, 75-90. <https://doi.org/10.3917/migra.163.0075>

Frégné, C. (2013). Les dispositifs innovants de l'école à la lumière de la « handicapologie ». *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 61.

Revillard, A. (2019). L'expérience sociale du handicap. *OSC Papers*, 2. Sciences Po.

Robin, P. (2016). Le parcours de vie, un concept polysémique ? *Les Cahiers Dynamiques*, 67, 33-41. <https://doi.org/10.3917/lcd.067.0033>

EVALUATIONS

Régime général :

100 % contrôle continu : 100 % écrit (2 épreuves : DST de 2h)

Régime dérogatoire

Pendant la session 1 d'examens

100 % écrit : DST de 2h

Rattrapage

Pendant la session 2 d'examens :

100 % écrit : DST de 1h30

DEUXIEME SEMESTRE

- S2 -

- **UE 5** : Saisir la diversité et la complexité de pratiques éducatives et de formation
- **UE 6** : Analyser, construire et contextualiser son intervention
- **UE 7** : Se repérer et évoluer dans des environnements institutionnels et professionnels
- **UE 8** : Mobiliser les savoirs fondamentaux

UE 5

ECUE 5.1

Sociologie

Enseignant responsable : Anne-Claudine Oller

Intervenants TD : Anne-Claudine Oller, Louise Dejeans, Marta Dos Santos, Leia Duval-Valachs, Clotilde Kpogba, Margot Legal

Nombre d'heure : 16h CM - 14h TD

Coefficient : 4

ECTS : 4

COMPETENCES TRAVAILLÉES

BCC : C1 : Saisir la diversité et la complexité de pratiques éducatives et de formation

Compétences de l'enseignement :

- Acquérir les concepts et repères fondamentaux de l'analyse sociologique.
- Distinguer le raisonnement sociologique du sens commun et des explications individualisantes
- Connaître les grands paradigmes fondateurs et leurs usages actuels
- Analyser des phénomènes sociaux à partir de concepts et de variables sociologiques
- Lire et discuter un texte sociologique, une enquête ou des données empiriques simples

CONTENUS

Les séances de CM et de TD seront articulées autour des thématiques suivantes:

- Le regard sociologique: rompre avec le sens commun et les idées reçues
- Les fondateurs et leurs usages actuels
- Socialisation primaire et secondaire
- Classes sociales et stratification sociale
- Rapports sociaux de sexe et de genre
- Famille, trajectoires et cycles de vie

BIBLIOGRAPHIE

- Beaud S., Weber F., *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte, 2010
- Berger P., *Invitation à la sociologie*, La Découverte, 2006
- Clair I., *Sociologie du genre*, Armand Colin, 2023
- Déchaux J.-H., Le Pape, M.-C., *Sociologie de la famille*, La Découverte, 2021
- Durkheim É., *Les règles de la méthode sociologique*, 1895 (rééd. Flammarion)
- Mauger G., *Les classes sociales en France*, La Découverte, 2024
- Segalen M., Martial A., *Sociologie de la famille*, Armand Colin, 2019 (9e ed.)
- Weber M., *Économie et société*, 1921 (extraits, rééd. Pocket)

EVALUATIONS

Régime général :

50% contrôle terminal pendant la période des examens. Durée : 2h

50% contrôle continu : 2 devoirs individuels sur table

Régime dérogatoire :

Pendant la session 1 d'examens : 100% écrit. Durée : 2h

Rattrapage :

Pendant session 2 d'examens : 100% écrit. Durée : 1h30

UE 5 ECUE 5.2

Mixité et diversité

Enseignant responsable : HAKIMA MOUNIR & FLORENT ACOTCHOU

Intervenants TD : Hakima MOUNIR, Lissia AMACH, Florent ACOTCHOU

Nombre d'heure : 16h CM / 14h TD

Coefficient : 3 **ECTS :** 3

COMPETENCES TRAVAILLÉES

Compétences de l'enseignement :

- Définir les notions de mixité et de diversité
- Comprendre les enjeux historiques de la mixité scolaire et sociale
- Identifier les formes d'inégalités persistantes
- Analyser les défis actuels liés à la diversité en contexte scolaire

CONTENUS

La mixité et la diversité constituent aujourd'hui des principes fondamentaux du système éducatif. Ce cours propose d'analyser leurs fondements historiques, sociologiques et pédagogiques. Nous interrogerons la construction de la mixité scolaire (notamment la mixité filles/garçons), les différentes formes de diversité (sociale, culturelle, religieuse, linguistique, situation de handicap, etc.), ainsi que les tensions entre idéal d'égalité et réalités des inégalités au regard de la pluralité de la société. À partir des travaux de sociologues et de chercheurs en éducation, les étudiants seront amenés à comprendre comment l'école peut être à la fois un espace de démocratisation et de reproduction sociale.

BIBLIOGRAPHIE

Bourdieu, P., et Passeron, J.-C. (1964). *Les héritiers : les étudiants et la culture*. Minuit.

Bourdieu, P., et Passeron, J.-C. (1970). *La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Minuit.

Delphy, C. (2001). *L'ennemi principal, tome 1 : Économie politique du patriarcat*. Syllepse.

Dubet, F. (2004). *L'école des chances : qu'est-ce qu'une école juste ?* Seuil.

Duru-Bellat, M. (1990). *L'école des filles : quelle formation pour quels rôles sociaux ?* L'Harmattan.

Durkheim, É. (1922). *Éducation et sociologie*. Alcan.

Gardou, C. (2012). *La société inclusive, parlons-en ! Il n'y a pas de vie minuscule*. Érès.

Lorcerie, F. (2003). *L'école et le défi ethnique : éducation et intégration*. ESF / INRP.

Meirieu, P. (2007). *Pédagogie : le devoir de résister*. ESF.

Mosconi, N. (1989). *La mixité dans l'enseignement secondaire : un faux-semblant ?* Presses universitaires de France.

UNESCO. (2009). *Principes directeurs pour l'inclusion dans l'éducation*. UNESCO.

Ministère de l'Éducation nationale. *Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*.

Duru-Bellat, M. (2010). « *Ce que la mixité fait aux élèves* », *Revue de l'OFCE*, n°114
Pezeu, G. (2020) *Des filles chez les garçons. L'apprentissage de la mixité, Vendémiaire.*
Darchinian, F. & Doytcheva, M. (2023). « *Approches critiques de la diversité en éducation : regards transatlantiques* », *Sociologie et sociétés*, vol. 55, n°2

EVALUATIONS

Régime général :

50% contrôle continu : 40 % écrit (DST) et 10 % oral (En note individuelle)

50% contrôle terminale : DST d'1h30 pendant la session 1 d'examens.

Régime dérogatoire :

100 % écrit (DST) de 1h30.

Rattrapage :

100 % écrit (DST) de 1h30.

UE 6
ECUE 6.1
Communiquer et s'exprimer à l'oral et l'écrit
Enseignant responsable : Lacroix Sébastien

Intervenants TD : Michael Bigay, Stéphane Maupas, Margot Legal, Delphine Heller, Stéphane Hanczyk, Clotilde Kpogba, Jennifer Buronfosse

Nombre d'heure : 20h TD
Coefficient : 3 ECTS : 3
COMPETENCES TRAVAILLÉES

BCC : Analyser, construire et contextualiser son intervention

Être capable de Prendre la parole pour présenter et défendre un point de vue face à une contradiction

Être capable de construire et organiser une synthèse de document autour d'une thématique

CONTENUS

Pour l'ensemble des parcours :

Au cours du deuxième semestre, les étudiant.es se concentreront sur la synthèse de documents à l'écrit. Ils apprendront à utiliser efficacement un brouillon, à identifier les idées clés et à les organiser selon un plan logique. Une attention particulière sera portée à la qualité syntaxique et à la maîtrise de l'orthographe.

À l'oral, les étudiant.es développeront leurs compétences en argumentation, en apprenant à défendre un point de vue et à répondre aux contradictions. Ils devront présenter leurs arguments de manière organisée, claire et concise, puis de répondre aux questions qui leur seront posées en utilisant les méthodes travaillées en cours. De plus, ils assumeront le rôle de contradicteurs, en étant capables d'évaluer de manière critique les présentations et de poser des questions pertinentes.

BIBLIOGRAPHIE

Clement Viktorovich, Le pouvoir rhétorique, 2021

Corentin Eveno, L'art d'avoir toujours réponse à tout, 2024

Bertrand Périer, La parole pour le meilleur et pour le pire, 2023

Peter Modler, L'art de parler avec des crétins, 2022

EVALUATIONS
Régime général :

100% contrôle continu : un devoir oral pour 30% de la note et un devoir écrit pour les 70% restants

Régime dérogatoire :

Pendant la session 1 d'examens :

Ecrit sur table. 1h

Rattrapage :

Pendant session 2 d'examens :

Ecrit sur table. 1h

UE 6
ECUE 6.2

LANGUES ETRANGERES : ANGLAIS

Enseignant responsable : M. Bigay, D. Heller

Intervenants TD : F. Anani, L. Amach, M. Bigay, P. Guei, D. Heller

Nombre d'heure : 20H TD

Coefficient : 3 ECTS : 3

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

C2 : Analyser, construire et contextualiser son intervention

Acquérir une posture propice aux apprentissages et aux situations professionnelles :

- Développer sa motivation et sa confiance en soi
- Être capable de s'autocorriger
- Avoir un regard distancié sur ses compétences
- Développer sa capacité à faire de réflexivité
- Faire du lien entre ses différents apprentissages
- Communiquer et travailler en groupe

Développer la maîtrise des différentes activités langagières.

Compréhension de l'oral : Comprendre les points principaux d'un message exprimé dans une langue usuelle, reconnaître les informations essentielles d'un message (lieu, temps, personnages, etc.), rechercher ou vérifier des informations précises, percevoir la tonalité du message ou les intentions du ou des locuteurs (compréhension de l'implicite).

Compréhension de l'écrit : Maîtriser les différentes stratégies de compréhension et savoir les verbaliser pour les transmettre à un public d'apprenants : repérer les idées principales d'un texte ainsi que les indices porteurs de sens, inférer le sens d'un mot en contexte, comprendre l'implicite en s'appuyant sur ses connaissances culturelles, etc.

Expression orale (en continu / en interaction) : Décrire une situation, une expérience ou un événement (réel ou imaginaire), exposer un point de vue de façon simple et compréhensible. Participer à des jeux de rôles (mise en situations), développer son argumentation orale, etc.

Expression écrite : S'entraîner à l'écriture d'essais d'opinion, aux écrits créatifs, etc.

CONTENUS

TD (tous parcours)

Le programme du second semestre de L1 poursuit le travail fait au semestre précédent.

L'objectif de cette première année d'anglais en licence Sciences de l'Éducation est de développer et de consolider des stratégies d'apprentissage tout en mettant en relation la classe et le monde hors de la classe. L'implication et la parole de chacun sont des éléments-clés pour que chaque étudiant(e) puisse développer des compétences de communication fluides dans les situations de la vie courante ou dans les situations de sa future vie professionnelle.

Les séances visent à développer la motivation, l'imagination et le plaisir de la découverte à travers des supports riches et variés, tout en rendant les étudiant(e)s autonomes dans l'acquisition et la pratique de l'anglais.

En plus d'une révision des principaux points de grammaire, le contenu du cours sur l'année de L1 sera notamment orienté vers la découverte du monde anglophone et de ses spécificités, certaines problématiques liées à l'éducation ainsi qu'une ouverture vers l'international.

Cet enseignement répond aux attendus du « cadre européen commun de référence pour les langues » (CECRL). Le niveau visé en fin de licence est B2+ pour l'ensemble des étudiant(e)s.

BIBLIOGRAPHIE

Références en grammaire anglaise :

Berland, D., (2000). La Grammaire Anglaise de l'Etudiant. Ophrys. Paris.

Murphy, R., (2019). English Grammar in Use. Cambridge University Press. 29

Dahm, R. (2024). English pictogrammar. La grammaire anglaise en infographie. Belin

Sites d'intérêt :

www.npr.org

www.bbc.co.uk/radio4/

www.nytimes.com

www.guardian.co.uk

Il est recommandé aux étudiants d'écouter régulièrement des contenus en langue anglaise (films ou séries en VO, podcasts...) sur les thématiques de leur choix ou celles abordées en classe afin de développer leurs compétences de compréhension de l'oral. De même, la lecture régulière de la presse anglophone ou de courts ouvrages en anglais permet de gagner en aisance et en rapidité en compréhension de l'écrit.

EVALUATIONS

Régime général :

100% contrôle continu :

2 évaluations à l'écrit (70% de la note finale du semestre) : compréhension de l'écrit, de l'oral, expression écrite...

1 note d'expression orale (30%) : évaluation ponctuelle + prise en compte de l'investissement oral en classe

Régime dérogatoire :

Épreuve écrite sur table d'une durée de 2 heures pendant la session 1 d'examens.

Rattrapage :

Épreuve écrite sur table d'une durée d'une heure pendant la session 2 d'examens.

UE 6
ECUE 6.2
Langue Vivante - ESPAGNOL
Enseignant responsable : Begoña ALONSO-FERNÁNDEZ
Intervenants TD : Pablo HERNÁNDEZ-GÁZQUEZ et Begoña ALONSO-FERNÁNDEZ
Nombre d'heure : 20h TD
Coefficient : 3 ECTS : 3
COMPETENCES TRAVAILLÉES

Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère (Compétence RNCP38185BC03)

Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte (Compétence RNCP38185BC04)

Mobiliser et actualiser les bases de grammaire (espagnol) et de civilisation (monde hispanique)

Développer une posture de confiance face à ses capacités. Renforcer ses capacités pratiques en vue d'une communication efficace dans la vie courante et professionnelle.

Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales. Etre capable de s'autocorriger

CONTENUS

Approfondissement et renforcement grammatical. Exercices d'application (CE, CO, EE, EO)
 En outre, un travail particulier sera mené autour de certains aspects sociolinguistiques en Espagne et en Amérique hispanique ainsi qu'à l'actualité socio-éducative des pays hispanophones. Cette thématique sera présentée, sous une approche comparatiste, à travers des documents écrits et audio-visuels.

Les écoles en Espagne (étude de cas), programme « Madrugadores » (ESP).

Education et société dans la publicité en espagnol

BIBLIOGRAPHIE

Distribuée pendant le premier cours

EVALUATIONS
Régime général :

100% contrôle continu : 70% écrit (2 DST) et 30% oral (exposé)

Régime dérogatoire :

Pendant la session 1 d'examens :

100% écrit Épreuve sur table 2h

Rattrapage :

Pendant la session 2 d'examens :

100 % écrit Épreuve sur table 1h

UE 7
ECUE 7.1

Histoire de l'éducation

Enseignant responsable : Sébastien-Akira Alix
 Équipe d'intervenants : M. Dos Santos, C. Kpogba.
 Nombre d'heure : 16h CM ; 14h TD
 Coefficient : 4 ECTS : 4

CONTENUS

Ce cours propose une introduction à l'histoire de l'éducation en retraçant les grandes étapes de l'évolution des idées éducatives, de la Renaissance à nos jours. Il met en lumière les principaux courants de pensée, les conceptions de l'enfance et de l'éducation ainsi que les figures qui ont contribué à façonner les pratiques éducatives contemporaines. Dans une perspective socio-historique, le cours s'intéresse également à la construction et aux transformations du système éducatif français. Il analyse les grandes réformes qui l'ont marqué et les enjeux auxquels il est aujourd'hui confronté afin de mieux comprendre les débats contemporains autour de l'école, de l'éducation et de la formation.

BIBLIOGRAPHIE

Albertini, Pierre, *L'école en France du XIXe siècle à nos jours -XXe*, Paris, Hachette, 2014.
 Durkheim, Émile, *L'évolution pédagogique en France*, Paris, Presses universitaires de France, 2014.
 Luc, Jean-Noël, Condette, Jean-François et Verneuil, Yves, *Histoire de l'enseignement en France. XIXe-XXIe siècle*, Paris, Armand Colin, 2^e éd., 2026.
 Mayeur, Françoise, *L'enseignement secondaire des jeunes filles sous la Troisième République*, Paris Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1977.
 Mayeur, Françoise, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France, 1789-1930*, t. 3, Paris, Perrin, 2004.
 Prost, Antoine, *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*, Paris, Armand Colin, 1968.
 Prost, Antoine, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France. L'école et la famille dans une société en mutation depuis 1930*, t. 4, Paris, Perrin, 2004.
 Renaut, Alain, *La Libération des enfants*, Paris, Bayard, 2002.

EVALUATIONS

Régime général :

50% Contrôle continu : 3 écrits individuels.

50% Contrôle terminal : 1 épreuve sur table de 2h lors de la semaine d'examens de première session.

Régime dérogatoire :

1 épreuve sur table de 2h, commune avec les étudiants du régime général, lors de la semaine d'examens de première session.

Rattrapage : Devoir écrit à rendre sur EPREL : prendre contact avec l'enseignant responsable (sebastien-akira.alix@u-pec.fr) après publication des résultats du second semestre.

UE 7
ECUE 7.2
Projet Professionnel Personnalisé
Enseignant responsable : Chantal VENTURA

Intervenants TD : A préciser

Nombre d'heure : 16 heures TD
Coefficient : 2
ECTS : 2
COMPETENCES TRAVAILLÉES

À l'issue de ce TD, l'étudiant sera capable de :

- Analyse de l'évolution des métiers : A partir d'une connaissance des systèmes éducatifs et des acteurs de l'intervention sociale, Identifier et comprendre les transformations des professions liées à l'éducation, à l'enseignement, à la vie scolaire et à l'intervention sociale auprès de l'enfance et de la jeunesse.
- Capacité à mettre en relation les évolutions sociétales (numérique, inclusion, médiation, formation tout au long de la vie etc.) avec l'émergence ou la transformation des métiers et mener une enquête de terrain : Concevoir et réaliser une investigation simple pour confronter les apports théoriques aux réalités professionnelles.
- Compréhension des environnements de travail (établissements scolaires, structures socio-éducatives).
- Travailler en équipe : Organiser, gérer et rendre constructif un travail de groupe, en répartissant les tâches et en assurant une cohésion autour d'un calendrier commun.
- Communication : Restituer des informations complexes sous forme écrite et orale, en respectant les cadres universitaires et professionnels.

CONTENUS

Cet enseignement vise à articuler la découverte des débouchés professionnels avec l'acquisition des méthodes universitaires fondamentales. Dans un contexte où les métiers de l'éducation, de la formation et de l'intervention sociale évoluent sous l'effet des transformations sociétales, technologiques et des nouvelles approches par compétences, ce TD invite les étudiants à explorer ces mutations dans les pratiques à partir des pratiques de professionnels à partir d'une à partir d'une exploration théorique et d'une enquête de terrain.

Ce travail permettra à l'étudiant d'affiner son projet personnel : Utiliser les résultats de l'enquête pour préciser ses choix d'orientation et mieux comprendre l'écosystème des métiers visant un même public ou un même domaine.

BIBLIOGRAPHIE

A préciser.

EVALUATIONS
Régime général :

100% contrôle continu : 80% écrit dossier collectif et 20% oral exposé collectif.

Régime dérogatoire :

Pendant la session 1 d'examens : 100% écrit dossier individuel (à déposer)

Rattrapage :

Pendant la session 2 d'examens : 100 % écrit dossier individuel (à déposer)

UE 8

ECUE 8.1

Renforcement Français

Enseignant responsable : Rachid Saguer

Intervenants TD : Rachid Saguer

Nombre d'heure : 20h TD en ligne

Coefficient : 4 **ECTS :** 4

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

BCC : Compétences de l'enseignement

À l'issue de ce dispositif, l'étudiant sera capable de :

Produire un écrit argumentaire structuré, clair et adapté aux attendus universitaires.

Analyser un texte, en dégager les enjeux et mobiliser des éléments pertinents de commentaire.

Construire une synthèse organisée à partir de documents, d'idées ou d'informations données.

Améliorer la qualité de ses écrits par un entraînement en ligne en lien avec Écrit+.

CONTENUS

CM : Non TD en ligne : 20h

Ce dispositif distanciel accompagne les étudiants de L1 dans le renforcement des compétences d'écriture universitaire. Il met l'accent sur la production d'écrits argumentaires, le commentaire de texte, l'analyse et la synthèse.

Les activités s'appuient sur des ressources et exercices en ligne, avec une logique de parcours individualisé, d'entraînement régulier et d'auto-positionnement. Le dispositif est construit en lien avec Écrit+.

Principaux points abordés : organisation d'un écrit argumentaire, problématisation, plan et progression des idées.

Commentaire de texte : compréhension, repérage des procédés, analyse, interprétation et justification.

Analyse et synthèse : sélection des informations, hiérarchisation, reformulation, cohérence et précision de l'expression.

BIBLIOGRAPHIE

Ressources et parcours en ligne Écrit+.

Supports méthodologiques sur l'argumentation, le commentaire de texte, l'analyse et la synthèse.

Exercices d'entraînement et productions écrites guidées mis à disposition sur la plateforme.

EVALUATIONS

Régime général : 100 % contrôle continu : suivi du parcours en ligne, productions écrites, exercices d'analyse et/ou synthèse.

Régime dérogatoire : Session 1 : 100 % écrit DST 1h

Rattrapage : Session 2 : 100 % écrit DST 1h

UE 8 ECUE 8.2

Renforcement Mathématiques

Enseignant responsable : Thomas Poujade

Intervenants TD : Thomas Poujade, Cindy Largillière

Nombre d'heure : 20h TD

Coefficient : 3

ECTS : 3

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

BCC : Renforcement des fondamentaux mathématiques

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :

Consolider les automatismes mathématiques essentiels après le dispositif distanciel du semestre 1.

Résoudre des exercices d'application en numération, calcul, grandeurs, mesures et géométrie.

Passer d'exercices guidés à des exercices plus exigeants en explicitant les démarches utilisées.

Identifier ses points de fragilité et adopter des méthodes de travail régulières pour progresser.

CONTENUS

CM : Non TD : 20h

Cet enseignement prolonge le travail de remise à niveau engagé au semestre 1 en distanciel. Le semestre 2 permet une montée en niveau progressive par des exercices d'entraînement ciblés et répétés.

La logique du TD est de reprendre les fondamentaux, d'automatiser les procédures et d'intensifier les exigences afin de remettre à niveau l'ensemble des étudiants.

Numération et calcul : entiers, décimaux, fractions, pourcentages, proportionnalité et calcul raisonné.

Grandeurs et mesures : unités, conversions, ordres de grandeur et résolution d'exercices courts.

Géométrie : vocabulaire, figures usuelles, propriétés, constructions, repérage et premiers raisonnements.

Modalités : exercices purs, séries progressives, corrections explicitées, reprises d'erreurs et entraînements réguliers.

BIBLIOGRAPHIE

Ressources de remise à niveau en mathématiques, notamment Maths autrement.

Programmes de mathématiques de l'école primaire et du collège en vigueur.

Fiches d'exercices et supports méthodologiques mis à disposition sur la plateforme de cours.

EVALUATIONS

Régime général :

100 % contrôle continu : exercices d'entraînement, tests courts et/ou devoir de synthèse sur les fondamentaux.

Régime dérogatoire : Pendant la session 1 d'examens : 100 % écrit individuel portant sur les notions travaillées en TD. 1h

Rattrapage : Pendant la session 2 d'examens : 100 % écrit individuel. 1h

UE 8

ECUE 8.3

Renforcement Sciences

Enseignant responsable : Abdelillah Ouahhou

Intervenants TD : Corentin Chaîneau, Abdelillah Ouahhou

Nombre d'heure : 18 heures

Coefficient : 2 ECTS : 2

COMPETENCES TRAVAILLÉES

BCC : C4 – Mobiliser les savoirs fondamentaux

Compétences de l'enseignement :

C4.1 – Mobiliser les savoirs fondamentaux en sciences et technologie afin de développer une culture scientifique solide, maîtriser les concepts fondamentaux et les mobiliser dans l'analyse de situations scientifiques.

i. Acquis d'apprentissage visés :

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :

- Maîtriser les connaissances scientifiques fondamentales nécessaires au professeur des écoles.
- Mobiliser un vocabulaire scientifique précis.
- Expliquer des phénomènes scientifiques à partir de concepts validés.
- Mettre en œuvre une démarche scientifique pour résoudre un problème.
- Développer un regard critique sur les informations à caractère scientifique.

CONTENUS

TD :

- Consolidation des connaissances en sciences du vivant, sciences de la matière, astronomie et technologie.
- Les grandes notions scientifiques enseignées à l'école primaire.
- Démarche scientifique et démarche d'investigation.
- Observation, expérimentation et interprétation des résultats.
- Analyse de situations scientifiques.

BIBLIOGRAPHIE

- Programmes de l'école primaire en vigueur.
- Documents d'accompagnement du ministère de l'Éducation nationale.
- Ouvrages universitaires de référence en sciences et technologie.

EVALUATIONS

Régime général :

100% contrôle continu : 2 épreuves écrites pendant les TD.

Régime dérogatoire :

Pendant la session 1 d'examens : 100% écrit individuel. 1 h

Rattrapage :

Pendant la session 2 d'examens : 100 % écrit individuel. 1 h

UE 8 ECUE8.4

Connaissance des institutions

Enseignant responsable : Rachid Saguer

Intervenants CM : Rachid Saguer

Nombre d'heure : 12h CM

Coefficient : 2

ECTS : 2

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

BCC : Comprendre l'organisation du système éducatif et identifier les responsabilités de ses différents acteurs.

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :

Identifier les principaux acteurs institutionnels et professionnels de l'éducation.

Distinguer les responsabilités de l'État, des collectivités territoriales et des établissements.

Situer les acteurs aux niveaux national, académique, départemental et local.

Comprendre le rôle des personnels, des élèves, des familles et des partenaires de l'École.

Analyser une situation éducative et déterminer les interlocuteurs et coopérations à mobiliser.

CONTENUS

CM : 12h TD : Non

Ce CM présente l'organisation du système éducatif français et les relations entre les acteurs qui définissent, pilotent et mettent en œuvre les politiques éducatives.

Pilotage national et territorial : ministère, administration centrale, région académique, rectorat, académie, DSDEN, DASEN et inspection.

Collectivités territoriales : compétences de la commune pour l'école, du département pour le collège et de la région pour le lycée.

Écoles et EPLE : direction, enseignants, CPE, AESH, PsyEN, personnels administratifs, sociaux, de santé et techniques.

Communauté éducative et partenariats : élèves, familles, représentants, associations et acteurs culturels, sociaux et professionnels.

Le cours est organisé en six modules de deux heures associant repères institutionnels, organigrammes et études de situations éducatives.

BIBLIOGRAPHIE

Code de l'éducation : principes généraux, communauté éducative, organisation territoriale et établissements.

Ministère de l'Éducation nationale : ressources sur les acteurs, les académies, les rectorats et les DSDEN.

Ressources Éduscol relatives aux partenariats, à l'inclusion, à l'orientation et à la prévention du décrochage.

EVALUATIONS

Régime général :

Contrôle terminal : 100 % écrit individuel Partiel 1h

Régime dérogatoire : Pendant la Session 1 d'examens : 100 % écrit individuel. 1h

Rattrapage : Pendant la Session 2 d'examens : 100 % écrit individuel. 1h

UE 8

ECUE 8.1

Action territorialisée en éducation

Enseignant responsable : Costes Laurence
Intervenants TD : Madiot Clarisse

Nombre d'heure : 20H TD

Coefficient : 4

ECTS : 4

COMPETENCES TRAVAILLÉES

BCC : Action territorialisée en éducation

Compétences de l'enseignement :

- acquérir les compétences de base sur les actions territorialisées
- synthèse de texte
- conception de projet

CONTENUS

Ce cours a pour objectif d'introduire les enjeux des actions territorialisées dans le secteur éducatif. Il présentera les principaux acteurs, le contexte institutionnel et les dispositifs, notamment en lien avec la politique de la ville. Les partenariats locaux entre les différents niveaux d'acteurs seront particulièrement abordés, grâce à la conception d'un projet.

BIBLIOGRAPHIE

Ben Ayed, C. (2009). *Le nouvel ordre éducatif local : Mixité, disparités, luttes locales*. Presses Universitaires de France.

Mounir, H. et Costes, L. (2026). Co-construire dans un contexte contraint : défis du travail collaboratif entre éducateurs de la prévention spécialisée et collègue. Dans H. Mounir et L. Costes *La co-construction entre idéalisme et réalité* (p. 91-113).

Zay, D. (2012). Chapitre 2. L'éducation prioritaire : une éducation inclusive dans des zones socioéconomiquement défavorisées. *L'éducation inclusive : Une réponse à l'échec scolaire ?* (p. 61-78). L'Harmattan.

EVALUATIONS

Régime général :

100 contrôle continu : 100% écrit individuel, 2 devoirs sur table

Régime dérogatoire :

Pendant la session 1 d'examens : 100% écrit individuel, dossier.

Rattrapage :

Pendant la session 2 d'examens : 100 % écrit individuel, dossier.

UE 8

ECUE 8.2

Politiques sociales

Enseignant responsable : Dominique Argoud
Intervenants TD : Clarisse Madiot

Nombre d'heure : 20H TD

Coefficient : 4

ECTS : 4

COMPETENCES TRAVAILLÉES

BBC : Politiques sociales

Compétences de l'enseignement :

- acquérir les connaissances de base sur les politiques sociales
- comprendre les liens avec le secteur éducatif
- synthèse de texte
- concevoir un projet en lien avec les politiques sociales

CONTENUS

Ce cours a pour objectif de présenter les politiques sociales en France : un bref historique, leurs fondements, leurs approches et enjeux. Les principaux domaines d'intervention (santé, famille, emploi, précarité, autonomie, etc.), son contexte institutionnel et ses acteurs clés seront abordés. Il s'agira aussi de voir ses liens avec le secteur éducatif en concevant un projet.

BIBLIOGRAPHIE

Bresson, M., & Messu, M. (2014). Les échelles territoriales de l'intervention sociale : Enjeux et défis d'une mutation profonde. *SociologieS*.

Löchen, V. (2000). *Guide des politiques et de l'action sociale : Acteurs et dispositifs, objectifs et missions, enjeux et évolution*. Dunod.

Paugam, S., & Duvoux, N. (2008). *La régulation des pauvres*. Presses universitaires de France.

EVALUATIONS

Régime général :

100 % contrôle continu : 100% écrit individuel, deux devoirs sur table.

Régime dérogatoire :

Pendant la session 1 d'examens : 100% écrit individuel, dossier.

Rattrapage :

Pendant la session 2 d'examens : 100 % écrit individuel, dossier.

UE 8

ECUE 8.3

Approche Projet

Enseignant responsable : Chantal VENTURA

Intervenants TD : /

Nombre d'heure : CM = 12 heures

Coefficient : 3 ECTS : 3

COMPETENCES TRAVAILLÉES

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :

- Définir et conceptualiser : Comprendre ce qui constitue le "projet" et le distingue des autres types d'action et de maîtriser le vocabulaire spécifique.
- Identifier le contexte institutionnel : Comprendre comment le projet s'inscrit dans les politiques publiques éducatives et sociales, et quel est son rôle dans la dynamique d'un établissement ou d'un service.
- Repérer les acteurs : Cartographier les parties prenantes d'un projet et comprendre leurs rôles respectifs.
- Analyser et évaluer la démarche de projet.

CONTENUS

Cet enseignement sous forme de cours magistral constitue un socle théorique et conceptuel de la formation à la gestion de projet, compétence transversale indispensable aux futurs professionnels de l'éducation et du travail social.

Dans un contexte institutionnel où l'action éducative et sociale se structure de plus en plus autour de dispositifs projet (des Projets d'établissement et de Service aux projets individualisés d'accompagnement), il est impératif d'appréhender la logique, les enjeux et la finalité de cette démarche.

Cet enseignement ne vise pas encore la production technique d'un projet (objet des semestres 4 et 6), mais une compréhension critique de ce qu'est un projet d'action dans ces secteurs professionnels. Il s'agit de passer d'une vision intuitive de l'action à une vision structurée, intégrant les dimensions éthiques, institutionnelles et partenariales propres aux métiers du CPE et de l'intervention sociale.

BIBLIOGRAPHIE

Barrère, A. (2013). La montée des dispositifs : un nouvel âge de l'organisation scolaire. Carrefours de l'éducation, 36(2), 95-116.

Chauvière, M. (2007). Une nouvelle donne pour l'action sociale. Revue Projet, 298(3), 28-35.

Faure, D. « Chantal Humbert. Équipes en crise, crise des projets dans l'action sociale, L'Harmattan, 2023 ». Nouvelle revue de psychosociologie, No 37, no 1, mai 2024, p. 243-46.

Gacoin, D. (2010). Conduire des projets en action sociale. Clamecy : Dunod, 2ème édition.

Rancon, S. (2018). Des démarches de participation dans la fabrique d'un projet local d'éducation. Instruments d'action publique et discours éducatifs. Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle, 51(1), 37-61.

EVALUATIONS

Régime général :

100% contrôle terminal pendant la session 1 d'examen. Durée épreuve à préciser.

Régime dérogatoire :

A préciser.

Rattrapage :

Pendant la session 2 d'examens : 100 % écrit dossier individuel

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE
UFR SCIENCES DE L'EDUCATION, SCIENCES SOCIALES ET STAPS
80, avenue du Général de Gaulle
Immeuble La Pyramide - 6^e étage
94009 - CRETEIL Cedex

SCOLARITE LICENCE 1 (BUREAU 615)

Gestionnaire de scolarité : N. Génier-Rahmé

nathalie.genier-rahme@u-pec.fr

Tél : 01.45.17.44.09

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA SCOLARITE

(Sous réserve de modifications)

LUNDI	Travail à distance	
MARDI	8h45 - 12h45	14h - 16h30
MERCREDI	Fermé	14h - 16h30
JEUDI	8h45 - 12h45	14h - 16h30
VENDREDI	8h45 - 12h45	Fermé

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE L1

Nathalie Savard:

nathalie.savard@u-pec.fr